INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Relations avec le Gouvernement du Danemark

Dossier No. File No. A-I 109

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration 1926

Dossiers connexes / Other relevant papers

Transmis à / Referred to	Date	Transmis à / Referred to	Date	Transmis à / Referred to	Date
Mme Pannier	9-9-29	M. Secrétan	24.3.31		
M. Levinson	29.11.29	M. Secrétan	18.2.32		
M. Levinson	2.12.29	M. Secrétan	14.3.33		
M. Levinson	23.12.29	M. Suel	17.11.11		
M. Levinson	8.I.30	M. Suel	26.12.11		
M. Levinson	15.I.30	M. Secrétan	24.1.34		
M. Massoulier	24.I.30	M. Secrétan	11.7.35		
M. Levinson	6.II.30	M. Secrétan	15.10.35		
Archives	28/2/30	M. Secrétan	16.1.36		
M. Levinson	24.III.30				
Mme Kommany	7-4-30				
Archives	9 "				
M. Levinson	9.4.30				
M. Levinson	10.4.30				
M. Levinson	19.5.30				
M. Levinson	30-6-30				
M. Levinson	8.7.30				

A 2.104
(A 2.57)

21 MAR 1940

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Acte concernant la Coopération intellectuelle a été ratifié, à ce jour, par les Gouvernements des dix Etats suivants: Egypte, France, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Union Sud-Africaine. En vertu des dispositions de l'Article 9, la réception par le Gouvernement de la République française de la huitième ratification a déterminé, à la date du 31 janvier, la mise en vigieur dudit instrument.

Le Conseil d'Administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle attacherait beaucoup de prix à connaître, par votre obligeante entremise, l'époque à laquelle vous estimez que votre Gouvernement consentira à se joindre, selon nos voeux, à ceux qui viennent d'approuver le nouveau Statut.

En vous exprimant toute ma gratitude pour les démarches que vous voudriez bien entreprendre afin de favoriser la décision souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Son Excellence
Monsieur BERNHOFF
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
77, Avenue Marceau
PARIS
XVIème

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Acte concernant la Coopération Intellectuelle a été ratifié, à ce jour, par les Gouvernements des dix Etats suivants: Egypte, France, Haïti, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Union Sud-Africaine. En vertu des dispositions de l'Article 9, la ratification par le Gouvernement de la République Française de la dixième ratification a déterminé, à la date du 23 Janvier, le mise en vigueur dudit instrument.

La Conférence d'Administration de l'Institut International de Coopération Intellectuelle délibérera beaucoup de prix à connaître, par votre obligeante entremise, l'époque à laquelle vous estimez que votre Gouvernement consentira à se joindre, selon nos voeux, à ceux qui viennent d'approuver le nouveau Statut.

En vous remerciant toute ma gratitude pour les démarches que vous voudrez bien entreprendre afin de favoriser la déclaration souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Son Excellence
Monsieur SAUVAGOT
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
77, Avenue Marceau
PARIS

A 7 109

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr.

Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris, le 27 Novembre 1939.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : KLÉBER 83-00

L'Office International des Musées continuant à adresser ses envois à M. OLDENBURG, la Légation de Danemark se permet de lui faire savoir que M. OLDENBURG est décédé le 9 Septembre dernier et que M. H.A. BERNHOFT lui a succédé./.

Paris, le 27 Novembre 1939.

Mme Cifferer
Il s'agit d'un envoi fait par le fameux service Toute publication
prière noter et aviser Maurice

OFFICE INTERNATIONAL DES MUSEES
2, rue de Montpensier
PARIS. (1er).

Lég. du Danemark

21 SEP 1938

A.I. 109

Le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle présente ses compliments à la Légation de Danemark et lui est très reconnaissant d'avoir pensé à lui adresser "Le Danemark - 1938"; cet ouvrage sera consulté avec le plus grand intérêt, tant par les différents services de l'Institut que par les lecteurs de la Bibliothèque.

Paris, le 21 septembre 1938.

Légation de Danemark
à Paris,
77, avenue Marceau
PARIS.

Le Directeur de l'Institut intellectuelle
national de Coopération
présente ses compliments à la Légation
de Danemark et lui est très reconnaissant
d'avoir pensé à lui adresser "Le Danemark
- 1938"; cet ouvrage sera consulté avec
le plus grand intérêt, tant par les dif-
férents services de l'Institut que par
les lecteurs de la Bibliothèque.

Paris, le 21 septembre 1938.

Légation de Danemark
3, Paris,
77, avenue Kléber
PARIS.

A.I.109

LÉGATION DE DANEMARK

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : KLÉBER 83-00

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse

Paris, le 7 Avril 1936.

11.C.15.a.

-9 AVRIL 1936 - 062.215

Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 2 courant et de vous remercier des exemplaires du dernier catalogue des publications de l'Institut International de Coopération Intellectuelle qui l'accompagnaient.

Je n'ai pas manqué de transmettre lesdits exemplaires aux destinataires énumérés dans votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark.

INDEXÉ A :
Légation de Dan.

Monsieur H. BONNET
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier,
P a r i s

Paper for Type-Writer ◎ the Best

A-I-709

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr 11.C.15.A.

Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris le 15 Janvier 1936.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : KLÉBER 63-00

16 JANV 1936 ~ 060.451

Répondu le SA

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 de ce mois et de vous remercier des deux exemplaires du programme de l'Institut International de Coopération Intellectuelle pour 1936 qui l'accompagnait.

Suivant votre désir j'ai transmis un des exemplaires de ce programme au Ministère Royal des Affaires Etrangères à Copenhague.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Danemark.

INDEXÉ A :
Légation de Danemark

Monsieur H. BONNET

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2, rue de Montpensier

PARIS. (1er).

A.I. 109

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr 11.C.15.

Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris le 12 Octobre 1935.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : KLÉBER 83-00

14 OCT 1935 - 058.856

Répondu le

Monsieur le Directeur,

Me référant à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 24 Septembre passé, je m'empresse de vous faire connaître que l'adresse de M. Jens KRUUSE, Délégué Suppléant du Gouvernement Danois à l'Institut International de Coopération Intellectuelle est : 196 Avenue de Versailles, Paris (16ème).

Cependant M. KRUUSE se trouve actuellement en vacances mais rentrera à Paris vers la fin du mois d'Octobre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark.

INDEXÉ A :
Légation de Danemark
Prince

Monsieur H. B O N N E T

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2. Rue de Montpensier.

P A R I S. (1er)

DÉPOSÉ

10 OCT 1935

DS/RS

AI.109

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 4 juillet vous avez bien voulu informer l'Institut de coopération intellectuelle de la nomination de M. Jens Kruuse en qualité de délégué d'Etat suppléant.

Certains documents devant être envoyés périodiquement à M. Kruuse, je serais extrêmement obligé à la Légation de Danemark de vouloir bien m'en indiquer l'adresse.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire général:

(D. Secrétan)

Son Excellence
Monsieur Oldenburg
Ministre de Danemark,
77, avenue Marceau
PARIS
16ème

Dél. d'Etat

A-I-109

Genève, le 24 Septembre 1935.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre aimable lettre N° 11.C.15.a du 4 Juillet 1935, m'informant de la démission de M. Paul Krüger, délégué suppléant auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle et de la nomination de M. Jens Kruuse, comme son successeur.

En vous demandant de vouloir bien vous faire auprès du Gouvernement danois l'interprète de mes sentiments de gratitude pour la nouvelle marque d'intérêt qu'il vient de donner à l'Institut de Coopération intellectuelle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur de l'Institut de
Coopération intellectuelle,

S.E. M. Oldenburg,
Ministre de Danemark,
77, avenue Marceau,
Paris (16eme)

A-I-709

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr 11.C.15.a.

Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris le 4 Juillet 1935.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : KLÉBER 83-00

10 JUIL 1935 - 057.689

Répondu le 24. 9. 35

Monsieur le Directeur,

M. Paul KRÜGER, Dr ès-lettres, vient de démissionner de son poste de Lecteur à l'Université de Paris et a ensuite quitté Paris. Il a en même temps donné sa démission de Délégué Suppléant du Gouvernement danois à l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

En vous informant de ce qui précède, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement danois vient de désigner M. Jens KRUUSE, Dr ès-lettres, Lecteur à l'Université de Paris, pour successeur de M. KRÜGER comme Délégué Suppléant à votre Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark.

INDEXÉ A :
Légation de Dan.
Krüger
délégué 1935
Kruuse

Monsieur H. BONNET

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2. Rue de Montpensier. 2

PARIS. (1er).

A.I.109

Genève, le 7 Juin 1935.

Monsieur le Délégué permanent,

Faisant suite à notre conversation téléphonique, j'ai l'honneur de vous adresser dans l'annexe ci-jointe les rapports de la Commission internationale de Coopération intellectuelle sur les travaux de ses XIVeme, XVeme et XVIeme sessions plénières contenant les renseignements sollicités sur l'action de l'Organisation de Coopération intellectuelle dans le domaine de la révision des manuels scolaires.

Dans ces documents, vous trouverez le texte de toutes les résolutions de la Commission et des organes qui en relèvent ayant trait à la question qui vous intéresse. En vue de faciliter la consultation de ces rapports, les références ont été marquées au crayon bleu et les pages indiquées sur la couverture.

Le Secrétariat ne dispose malheureusement pas d'un exemplaire de l'ouvrage que vous m'avez demandé. Son titre exact est "School Text-Book Revision and International Understanding", (Second (English) Edition revised and enlarged 1933). L'Institut international de Coopération intellectuelle s'empressera de vous le faire parvenir, si vous lui en faites la demande.

Je me permets d'attirer également votre attention sur le Bulletin périodique de l'Institut intitulé "Coopération intellectuelle" qui doit être fourni régulièrement au Ministère des Affaires Etrangères. Sous la rubrique "Révision des manuels scolaires" vous trouverez des renseignements détaillés complétant la documentation signalée dans les rapports que je vous fais tenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué permanent, l'assurance de ma haute considération.

S.E. M. Borberg,
Délégué permanent du Danemark
auprès de la Société des Nations,
Délégation permanente,
6, route de Pregny
Genève.

DS/RS A 7.109

-1 FEV 1934

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence du 29 janvier et vous en remercie.

Voici les principes observés par l'Institut de coopération intellectuelle en matière de distribution de documents et de publications: vous-même, en votre qualité de délégué d'Etat auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle, devez recevoir automatiquement toutes nos publications. Un service identique est fait à M. Paul KRUEGER, délégué suppléant.

C'est au Délégué, ou son suppléant, d'apprécier si telle ou telle de nos publications mérite d'être signalée au Gouvernement Royal

Pour ce qui est des envois destinés à M. HEGERMANN-LINDENCRONE, ils lui sont adressé, en sa qualité de secrétaire de la commission nationale danoise de coopération intellectuelle dont le président est M. le Ministre Munch.

Dans la règle, notre service d'expédition met directement à la poste ce qui doit parvenir au Danemark, mais il peut arriver qu'un pli soit déposé à la Légation.

Si vous voyiez des objections au système en vigueur, vous m'obligeriez en me prévenant et je donnerai volontiers à notre service de départ des instructions conformes à vos voeux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués les meilleurs.

(D. Secrétan)
Secrétaire de l'Institut

Son Excellence
Monsieur A. OLDENBURG
Ministre du Danemark à Paris
77, Avenue Marceau
PARIS

Oldenburg
Del. d'Est

A 2.109

-1 FEV 1934

11.C.15.B.

Paris, le 29 Janvier 1934.
77, Avenue Marceau. (16ème)

Cher Monsieur Secrétan,

Je vous remercie de votre lettre au sujet des publications et communications de l'Institut envoyées à M. Paul KRUGER, Délégué Suppléant du Danemark auprès de l'Institut.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous prier de m'éclairer sur le principe de l'Institut pour la distribution de ses publications.

Je reçois assez régulièrement,- en dehors des publications destinées à M. KRUGER,- des publications, l'une à mon adresse et l'autre, ou les autres, ou bien sans adresse, ou bien adressées à M. HEGERMANN-LINDENCRONE, Chef de Bureau au Ministère de l'Instruction Publique à Copenhague.

Je ne trouve pas dans mon dossier d'indications à ce sujet sur l'expédition de ces publications et je vous remercie donc à l'avance des informations que vous serez à même de me donner à cet égard.

Veuillez agréer, cher Monsieur Secrétan, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur G. SECRETAN

Secrétaire de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2, rue de Montpensier. PARIS.

RS/RS A 7.109

27 JAN 1934

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de votre aimable lettre du 23 janvier 1934.

Je prends bonne note de la nouvelle adresse (3, rue Exelmans, Paris) de M. Paul Kruger, délégué suppléant du Danemark auprès de l'Institut. Je ne manquerai pas d'aviser de ce changement le service intéressé qui fera à l'avenir parvenir nos différentes publications et communications à cette adresse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(D. Secrétan)
Secrétaire de l'Institut

Son Excellence
Monsieur A. OLDENBURG
Ministre du Danemark à Paris
77, Avenue Marceau
PARIS

Oldenburg
Délégués
à l'Etat

RS/PS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de votre aimable lettre du 23 janvier 1934.

Je prends bonne note de la nouvelle adresse (3, rue Exelmans, Paris) de M. Paul Krueger, délégué suppléant du Danemark auprès de l'Institut. Je ne manquerai pas d'aviser de ce changement le service intéressé qui fera à l'avenir parvenir nos différentes publications et communications à cette adresse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(P. Scheltens)
Secrétaire de l'Institut

Son Excellence
Monsieur A. OLDENBURG
Ministre du Danemark à Paris
77, avenue Marceau
PARIS

A-I.109

LÉGATION DE DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse

Paris, le 23 Janvier 1934.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

~~TÉL. PASSY 46-73~~
~~06-92~~

TÉL. KLÉBER 83-00

22 JANV 1934 - 9 17,718
Répondu le 26/1/34

Monsieur le Secrétaire,

Je me permets de vous informer que l'adresse de M. Paul KRUGER, Délégué Suppléant de Danemark auprès de l'I. I.C.I. n'est pas à la Légation de Danemark, 77 Avenue Marceau, mais : 3, rue Exelmans, Paris. (16ème)

Je vous serais donc très obligé de vouloir bien faire envoyer à cette adresse les différentes publications et communications destinées à M. KRUGER.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark.

INDEXER A :
Oldenbourg
Kruger

Monsieur le Secrétaire
de l'Institut International de
Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
PARIS. (1er)

A.I.109
42.474

DS/RS

11 AVR 1933

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 3 de ce mois me faisant connaître que le Gouvernement danois vous a désigné comme délégué d'Etat auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle en remplacement de M. H.A. BERNHOFT.

Je suis particulièrement heureux de cette nouvelle et tiens à vous exprimer ma vive satisfaction ainsi que celle de l'Institut tout entier.

Nous serons heureux de vous faire parvenir régulièrement, ainsi que nous l'avons fait à votre prédécesseur, la documentation suivante:

1°- toutes les publications de l'Institut;

2°- la liste mensuelle de nos documents ronéographiés avec envoi automatique de ceux qui paraissent les plus intéressants et faculté, pour vous, de demander tous ceux qui présenteraient pour le Danemark un intérêt particulier.

3°- des rapports périodiques spéciaux renseignant sur l'ensemble des travaux qui s'effectuent à l'Institut.

Non seulement le Danemark possède une commission nationale, mais le Gouvernement soutient nos travaux de la façon la plus généreuse et la plus efficace. Ces marques d'intérêt me donnent l'assurance que, sous votre haute direction, les relations qui se sont nouées ces années dernières entre le Danemark et l'Institut continueront à se développer dans toutes les branches de l'activité intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président
du Conseil d'administration:

INDEXE A.I.

Oldenburg

Monsieur A. OLDENBURG
Délégué d'Etat du Danemark auprès de l'Institut
international de coopération intellectuelle
Ministre du Danemark à Paris
77, Avenue Marceau
PARIS

A 2.109

11.C.15.B.

Paris, le 3 Mars 1933.
77, Avenue Marceau. (16ème)

14 MARS 1933 ~ 042.474
Répondu le 15/3/33

Monsieur le Président,

Le Ministère des Affaires Etrangères à Copenhague m'a chargé de vous communiquer que le Gouvernement danois vient de me désigner comme Délégué de Danemark près de l'Institut International de Coopération Intellectuelle en remplacement de mon prédécesseur M. H.A. BERNHOFT.

En m'acquittant de cet agréable devoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark.

A. OLDENBURG.

Monsieur Paul PAINLEVE

Président du Comité de Direction
de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

2, rue de Montpensier.

PARIS. (1er)

Cette copie A I 109
Orig A I 135

16 SEP 1932

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 septembre 1932, et vous remercie très vivement de l'Annuaire "Le Danemark 1931", que vous avez bien voulu faire parvenir à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Au cas où le Gouvernement danois accepterait la visite de la Mission des Educateurs chinois, celle-ci pourrait avoir lieu du 4 au 11 octobre prochain, à condition, toutefois, que ces dates conviennent aux Administrations intéressées.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

(D. Secrétan)
Secrétaire de l'Institut.

Monsieur Helge WAMBERG
Conseillller spécial de la
Légation du Danemark
77, avenue Marceau
PARIS (XVI°)

A.I 109

IB/RS

20 FEV 1932

L'Institut international de Coopération intellectuelle présente ses compliments à la Légation de Danemark et la remercie de son obligeante note en date du 17 de ce mois relative à l'adresse de M. Paul KRUGER, délégué d'Etat suppléant auprès de l'Institut.

Bonne note est prise de l'adresse de M. KRUGER et instructions sont données aux services de l'Institut d'envoyer dorénavant toute correspondance et tous documents 100, Avenue de Versailles, Paris (16ème)

L'Institut saisit cette occasion pour renouveler à la Légation du Danemark l'assurance de sa haute considération.

INDEXÉ A :
Légation de Danemark
Délégués d'Etat

Légation de Danemark
77, Avenue Marceau
PARIS
16ème

A-I 109

LÉGATION DE DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse

DÉPOSÉ

Paris, le 17 Février 1932.

77, AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL. : PASSY 46-73
— 06-92

18 FEV 1932 - 035.193
Répondu le 19/2/32

Pour éviter un retard dans les envois de l'Institut International de Coopération Intellectuelle destinés à M. Paul KRUGER et adressés à la Légation, la Légation Royale de Danemark se permet de faire savoir que l'adresse de M. Paul KRUGER est : 100, Avenue de Versailles, Paris. (16e)

Paris, le 17 Février 1932.

Transmis à :
Légation de Danemark
Kruger

A

l'Institut International de
Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS. (1er).

Cette copie A.I.109

(Orig. O.I.M. VI.17)

DEPOSE

O.I.M.VI.17

32.803

29 DEC 1931

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte définitif des conclusions et autres documents de la conférence qui vient de se tenir à Athènes, sous les auspices de l'Office international des Musées et qui a étudié les problèmes relatifs à la conservation et à la protection des monuments d'art et d'histoire.

Nous avons vivement regretté l'absence de délégués danois à cette conférence et vous remercions néanmoins de toutes les démarches que vous avez bien voulu entreprendre à ce sujet.

Dans l'espoir que les spécialistes de votre pays voudront bien nous accorder à l'avenir leur collaboration pour l'étude de ces problèmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération,

(E. FOUNDOUKIDIS)
Secrétaire Général.

Son Excellence
Monsieur le Comte H.A. BERNHOFT,
Ministre du Danemark à Paris,
Légation du Danemark
77 avenue Marceau - PARIS XVI -

Cette copie A.I. 109

EF/MF.

Orig. OIM.VI.17

Le 11 août 1931.

Monsieur le Ministre,
de Danemarkà Paris,
77, avenue Marceau
PARIS (16°)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Office international des Musées organise du 21 au 30 octobre prochain, à Athènes, une Conférence d'experts pour l'étude des problèmes relatifs à la protection et à la conservation des monuments d'architecture.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion, ainsi que d'autres documents.

Nous avons déjà invité à participer à nos travaux Monsieur le Directeur de la Ny-Carlsberg Glythotek, le Directeur du Staten's Museum for Kunst et enfin M. Mogens Clemmenten, architecte du Musée national, à Copenhague. (Ce dernier nous a été particulièrement recommandé par ses collègues étrangers). Malheureusement nous n'avons reçu jusqu'ici aucune réponse.

L'Office international des Musées s'est déjà assuré la collaboration d'une centaine de personnalités (directeurs généraux des Beaux-Arts, présidents des commissions des monuments historiques, archéologues, écrivains d'art, architectes et autres techniciens) appartenant à tous les pays. Nous serions très heureux d'obtenir également la participation de quelques personnalités de votre pays; aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire les démarches nécessaires dans ce sens.

En vous remerciant à l'avance de votre obligeance, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(E. FOUNDOUKIDIS)
Secrétaire général.

cette copie AI. 109
rig AII 26

-9 JUIN 1931

PT/MF

8 juin 31

Monsieur le Ministre,

En l'absence de M. Henri BONNET notre Directeur; actuellement à Copenhague, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 4 juin et du chèque de 23.777f 20 qu'elle contenait, représentant la subvention accordée par le Gouvernement Danois à l'Institut de Coopération intellectuelle pour l'exercice 1931-1932.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le reçu de la somme sus-indiquée.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, au nom de notre Directeur de vous adresser nos plus vifs remerciements pour la sympathie que témoigne votre Gouvernement à l'oeuvre de Coopération intellectuelle.

Je vous serais extrêmement reconnaissant, de bien vouloir être notre interprète auprès de M. le Ministre des Affaires Etrangères de Danemark. Vous voudrez bien accepter personnellement aussi nos remerciements pour la part que vous avez prise dans l'octroi de cette subvention.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considérat

Le Chef du Service administratif:

(P. Tisseau)

S.E.Monsieur H.A.BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et
Ministre plénipotentiaire
du Danemark à Paris

cette copie AI. 109

18 AVR 1931

C XVII 21 St
17.IV.31.

Votre N° 11.C.15 B.

Monsieur Le Ministre de Danemark,
Légation de Danemark,
77, Avenue Marceau,
Paris XVI.

Monsieur le Ministre,

Notre lettre-circulaire N° C XVII 21 que vous avez reçue le 6 mars vous a été envoyée avec d'autres documents ronéographiés à titre d'information, elle n'exige donc aucune réponse de Votre part. En effet, la réponse de Danemark à l'enquête sur les conditions d'emploi des professeurs étrangers nous a été fournie d'une façon très satisfaisante par le Dansk Studieoplysningskontor de Copenhague.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

H.Bonnet.

Lafti

cette copie : A.I.109
original : C.XVII.21

(Copie)

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 23 Mars 1931

77, Avenue Marceau - XVIe

---

24 Mars 1931 - 029.210

Monsieur H. Bonnet,
Directeur de l'I.I.C.I.
P A R I S

Monsieur le Directeur,

Dans votre lettre N° C.XVII.21., que j'ai reçue le 8 de ce mois, vous voulez bien me rappeler une lettre de l'Institut de 25 Août, - accompagnée d'un rapport provisoire sur les conditions d'emploi des professeurs étrangers, - dans laquelle vous me demandiez d'examiner les textes en ce qui concerne le Danemark.

Ayant en vain cherché cette lettre dans les dossiers de la Légation, je vous prie d'avoir l'extrême obligeance de m'en envoyer une copie ainsi qu'un nouvel exemplaire du rapport en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark.

Signé : H. A. Bernhoft.

sa Cette copie : A.I.109
originale : A.I.80

Copie.

Légation
de
Danemark.

Paris, le 9 Janvier 1931.

12 Jan 31 - 27.814

11.C.15a.

Monsieur le Directeur,

En accuant réception de votre lettre du 6 de ce mois, au sujet des relations entre l'Instit t et les Délégués des Etats, je m'empresse de vous informer que je serai heureux de voir se continuer avec vous les bonnes relations que j'ai entretenues jusqu'ici avec l'Institut de Coopération Intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark.
Signé H.A.BERNHOFT.

Monsieur Henri B O N N E T
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
PARIS

Copie.

Légation
de
Danemark.

Paris, le 9 Janvier 1931.

12 Jan 31 - 27.814

11.6.15a.

Monsieur le Directeur,

En accusant réception de votre lettre du 6 de ce mois, au sujet des relations entre l'Institut et les Délégués des Etats, je m'empresse de vous informer que je serai heureux de voir se continuer avec vous les bonnes relations que j'ai entretenues jusqu'ici avec l'Institut de Coopération Intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark.
Signé H.A.BERNHOFT.

Monsieur Henri B O N N E T
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
PARIS

Cette copie A I 109

Original: A.I.136
cette copie: A.I.109

CK.

Lettre reçue le 27 août 1930 - enregistrée N° 25.777

B 11.C.15

Légation du Danemark
Paris, le 25 août 1930

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre de Danemark qui se trouve en congé en Danemark et auquel j'ai transmis la lettre que vous avez bien voulu lui adresser, en date du 31 juillet, accompagnée du procès-verbal provisoire de la 12e session des délégiés des Etats qui s'est tenue à Paris le 16 Juin, ainsi que deux annexes (déclaration de M. Dunant), m'a prié de porter à votre connaissance qu'il a pris note du rapport de cette séance et qu'il n'a aucune observation à formuler s'y relatant.

Je me permets de vous retourner un des exemplaires du procès-verbal muni de ma signature.

Veuillez agrer etc.

Le chargé d'Affaires par Intérim

(illisible)

M.L. Levinson
Secrétaire de la 12e session
des Délégués des Etats
PARIS

Copie A I 109

DEPOSE

Orig. B.III.2.- 25.220

CK/MR.-9/8.

11 AOU 1930

Monsieur le Chargé d'Affaires
du Danemark à Paris
Légation du Danemark
77, Avenue Marceau
PARIS (16e)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N° 11.C.15B du 7 juillet, nous informant que les indications contenues dans la liste provisoire des conventions et accords de caractère intellectuel répondant, dans leur ensemble, à la situation actuelle du Danemark.

Nous ne manquerons pas de tenir compte de votre observation au sujet de l'échange de notes entre le Danemark, la Suède et la Norvège en date des 4 décembre 1902 et 14 janvier 1903.

En vous remerciant vivement de votre aimable communication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Pour le Directeur
et par autorisation

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut

Cette copie : A. I. 109

COPIE.

original : B. III. 2

LEGATION DE DANEMARK.

Paris, le 7 Juillet 1930.

77, Avenue Marceau - XVI°.

8 juil.1930-25,220

Monsieur le Directeur,

Par une lettre en date du 2 Mai dernier, vous avez bien voulu faire parvenir à la Légation la première liste établie par vos Services des Conventions et Accords conclus par les divers Etats dans l'ordre intellectuel, en demandant l'avis de la Légation en ce qui concerne les indications sur la situation présente des conventions de ce genre du Danemark.

J'ai l'honneur de vous informer que les indications contenues dans cette liste semblent répondre à la situation présente du Danemark. Toutefois, je me permets de faire remarquer que l'échange de notes entre le Danemark et la Suède et la Norvège du 4 Décembre 1902 et 14 Janvier 1903, ne semble pas être en vigueur et que, par conséquent, il est préférable de ne pas le mentionner.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

(Signé) illisible

Monsieur le Directeur

de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

2, rue de Montpensier

Cette copie : A.I.109
original A.II.26

Copie.

A.II.26 A.I.109
24562

30 mai 1930

LL/VB.-27.5.

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT.
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire du Danemark;
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international de Coopération Intellectuelle,
77, avenue Marceau, Paris (XVIème)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 mai et de vous remercier du chèque de 23.728 f.80, correspondant à 3.500 couronnes danoises, qui y était joint, réprésentant le montant de la subvention du Danemark à l'Institut international de Coopération Intellectuelle, pour l'exercice 1930-1931.

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, le reçu de cette somme.

Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir transmettre nos plus vifs remerciements à votre Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

1 pièce jointe.

Cette copie : A.I.109
original : A.II.26

Copie.

LEGATION DE DANEMARK.

Paris, 77, avenue Marceau (XVI°) le 23 mai 1930.

---
26 mai 1930 - 24562

Monsieur le Directeur,

J'ai l'nonneur de vous faire parvenir ci-joint, un chèque de Frs: 23.728,80, correspondant à couronnes danoises 3.500, montant de la subvention du Gouvernement danois accordée à l'Institut pour l'exercice 1930/1931. Je vous prie de bien vouloir m'en envoyer un reçu pour que je puisse le transmettre à mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark

signé: H.A. BERNHOFT

Chèque envoyé à M. Pistorelli

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

Téléphone : LOUVRE { *34-35* / *66-15*

Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS

Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N° _____

SERVICES ADMINISTRATIFS
CENTRAL SERVICES

Le _____ *192*

Cette copie : A. I. 109
originale : A. I. 75

C O P I E

LEGATION DE DANEMARK
77, Av. Marceau (16e)

Paris, le 16 Mai 1930

19 Mai 30 - 24.421

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I. - PARIS

Monsieur,

En vous remerciant vivement de la bienveillance avec laquelle vous avez répondu à ma demande de faire partie du Comité d'Honneur de l'Exposition Andersen, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une invitation pour l'inauguration qui aura lieu le Mardi 27 Mai, à 11 heures, à la Bibliothèque Nationale, Salle Montreuil.

J'espère que vous trouverez l'occasion d'y assister, et je vous prie de recevoir, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

D L L

Le Ministre de Danemark
Signé: H.A. Bernhoft.

6763
aa

A.I.109
Copie A.I. 75
23.840

21 AVR 1930

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et ministre
plénipotentiaire à Paris
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle
77, Avenue Marceau
PARIS - 16e.

Monsieur le Ministre,

Je reçois votre lettre du 15 courant par laquelle vous voulez bien m'informer qu'une exposition littéraire, bibliophile et artistique, consacrée à l'illustre conteur danois H.C. Andersen, sera ouverte le 27 Mai à la Bibliothèque Nationale, et que le gouvernement danois a accordé son appui à cette manifestation dano-française qui se joindra aux fêtes, en Danemark et ailleurs, en l'honneur du 125e anniversaire d'Andersen.

J'accepte avec le plus grand plaisir et vous remercie vivement de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me proposant de faire partie du Comité d'Honneur dano-français qui sera constitué à l'occasion de cet anniversaire.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Directeur:

INDEXÉ A :
Bernhoft.
Bibliothèque nat.

aa

copie AI. 109
original AI. 75

COPIE

Légation de Danemark

Paris, le 15 avril 1930
77, Av. Marceau, 16e

22 avr. 1930 - 23840

Monsieur,

Avec la bienveillante autorisation du Gouvernement français, la Bibliothèque Nationale ouvrira ses portes, du 27 mai au 10 juin prochains à une Exposition littéraire, bibliophile et artistique, consacrée à l'illustre conteur danois H.C. Andersen.

Le Gouvernement danois a accordé son appui à cette manifestation dano-française qui se joindra aux fêtes, en Danemark et ailleurs, en l'honneur du 125e anniversaire d'Andersen.

Connaissant la grande popularité d'Andersen en France où, dès ses débuts, il fut accueilli avec beaucoup d'intérêt dans les milieux littéraires dont les noms les plus célèbres comme Balzac, Victor Hugo, les Dumas, Alfred de Vigny, comptaient parmi ses amis, le Comité d'organisation de l'Exposition a désiré la mettre sous les auspices d'un Comité d'Honneur français.

Au nom du Comité d'organisation, je me permets de vous demander de vouloir bien honorer la mémoire d'Andersen en acceptant de faire partie de ce Comité d'Honneur.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Danemark

Signé: H.A. Bernhoft

Monsieur J. Luchaire
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Copie A I 109

Urig A.II.26.- A.I.109
23.681.

14 AVR 1930

CR/MR.-12/4.

S.E. Monsieur BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et ministre
plénipotentiaire à Paris
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle.
77, Avenue Marceau.
PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 Avril et de vous remercier du chèque de 23.777 fr. 50 qui y était joint, représentant le montant de la subvention accordée par le gouvernement danois à l'Institut international de Coopération intellectuelle pour l'exercice 1929/30. Vous trouverez sous ce pli un reçu en bonne et due forme, et je vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre nos plus vifs remerciements au gouvernement de votre pays.

Je ne manquerai pas de tenir compte de votre désir en ce qui concerne la présentation éventuelle d'un candidat danois et, à la première occasion qui se présentera, je me ferai un plaisir de m'entretenir avec vous à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec nos remerciements renouvelés, l'assurance de la haute considération.

Le Directeur:

1 pièce jointe.

Copie pour A.I.109.

DEPOSE

E.IV.6.

14 AVR 1930

RW/CB-10/4/30-23660.

S. Exc. M. H.A. BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire du Danemark à Paris,
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle
77 avenue Marceau, PARIS XVI°.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 5 Avril, faisant suite à celle du 20 Décembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Association Littéraire et Artistique Internationale n'a pas encore établi les documents relatifs à son dernier Congrès du Caire. J'en attends toujours la communication pour donner satisfaction au désir que vous avez bien voulu m'exprimer.

Je pense, néanmoins, vous être agréable, en vous faisant parvenir ci-joint une copie des résolutions adoptées par le Congrès, et dont le texte paraîtra d'ailleurs dans le prochain numéro de notre Revue "La Coopération Intellectuelle".

Si, d'autre part, vous désiriez recevoir des renseignements particuliers sur tel ou tel des points ayant fait l'objet de ces résolutions, le Chef du Service Juridique de l'Institut International, M. Raymond WEISS qui nous a représentés au Congrès du Caire, serait à votre entière disposition pour vous les fournir.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le DIRECTEUR.

aa

Cette copie : A. I. 109

original : A. VII. 9

C O P I E

Statsbiblioteket

Aarhus

den 10 - 4 - 1930

14 avr. 1930 - 23742

Lettre de remerciements

For nedennoevnte Gave til Statsbiblioteket bringer jeg Dem herved en erkendtlig Tak.

Signé: Illisible

Overbibliotekar

La Revue "Coopération intellectuelle"

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.

Cette copie : A. I. 109

original : A. II. 26

COPIE

LEGATION DE DANEMARK

77, Av. Marceau

Journal Nr. 11. C. 15 B.

Recommandée.

Paris, le 8 Avril 1930

10 Avril 30 - 23.681

Monsieur le Directeur
I.I.C.I. - PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un chèque de francs 23.777,50 correspondant à couronnes danoises 3.500, montant de la subvention du gouvernement danois accordée à l'Institut pour l'exercice 1929/30. Je vous prie de bien vouloir m'en envoyer un reçu pour que je puisse le transmettre à mon gouvernement.

Je me permets d'ajouter que mon gouvernement, ainsi que j'ai eu l'occasion de vous le faire savoir de vive voix, serait heureux, en cas de vacance d'emploi à l'Institut, de pouvoir présenter un candidat à votre choix.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Vu LL

Le Ministre de Danemark

Signé: Bernhoft.

Cette copie : A-I-109
original : E.IV 6

Copie Journal. Nr. 44.D.3.

LEGATION DU DANEMARK
77, avenue Marceau
Paris.

5 avril 1930.

---
9 avr.30 - 23.660

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I.
Paris.

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre du 20 décembre dernier sur la représentation du Gouvernement royal au Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale au Caire l'année dernière, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me renseigner, si possible, sur la date à laquelle va paraître le rapport définitif des questions traitées au Congrès sus-mentionné.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération distinguée.

Le Ministre du Danemark

Signé: Bernhoft

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

Téléphone : LOUVRE { *34-35* / *66-15*

Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS

Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N°

LE DIRECTEUR
DIRECTOR

Le 192

6337
aa

A.I.109.

Copie 9 XXIII 59

HP/MR.-3/4

-5 AVR 1930

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire à Paris
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle
77, Avenue Marceau.
PARIS (16e)

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint, à titre d'information, copie d'une lettre que nous adressons à M. le Directeur du National Museet à Copenhague.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Directeur
et par autorisation

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut:

Indexé A :
Bernhoft.
National Museet
Copenhague.

BON POUR DÉPART

1 pièce jointe.

(L. Levinson)

Cette copie A. I. 109

orig. A. VII. 9

A.VII.9
N° 22127

7 AVR 1930

EC/IF - 1.IV.

Monsieur le Conservateur
Statsbiblioteket i AARHUS

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre lettre du 14 mars, nous avons le plaisir de vous faire savoir que notre revue "La Coopération intellectuelle" vous sera envoyée gratuitement à partir du 1-er janvier 1930.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service
de la Correspondance

(R. Coste)

Cette copie : A ~~VIII~~ I 107

orig : A VIII. 2

23.290-A.VIII.2
A.I. 107

29 MAR 1930

JL/MT

Son Excellence Monsieur H.A. BERNHOFT
Ministre du Danemark à Paris.
77, avenue Marceau.
PARIS.

Mon cher Ministre,

J'ai beaucoup regretté votre absence à la Conférence qui a eu lieu à l'Institut International, à l'occasion de l'inauguration du buste de SAINT-SIMON, et particulièrement pour la raison que vous m'en donnez.

J'espère vivement que votre santé est maintenant meilleure, et je saisis avec plaisir cette occasion de vous renouveller l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Le Directeur:

Cette copie : A.I.109
original : A.VIII.2

COPIE

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 22 Mars 1930
24 Mars 30 - 23.290

Monsieur LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Cher Monsieur Luchaire,

Je vous prie de m'excuser de ne pas être venu hier à la conférence sur l'oeuvre de Saint-Simon. J'étais en route quand j'ai été pris d'une crise d'estomac qui m'a forcé à rentrer.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Luchaire, les assurances de mes sentiments dévoués.

Signé: Bernhoft.

Vu par AL LL
25.III.30
CK

Copie A I 109

orig F.V.1-22845

18 MAR 1930

BB/SB-12.3.30 11.C.15.a.

S.E. H.A. BERNHOFT,
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire,
77, Avenue Marceau,
Paris. XVI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 mars, relative à la représentation de la Société des Gens de Lettres danoise au Congrès international des Sociétés de Gens de Lettres.

Je tiens à vous remercier des démarches que vous avez bien voulu faire auprès du Ministère de l'Instruction Publique de votre pays, et je ne manquerai pas de transmettre sa réponse aux organisateurs du Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements réitérés, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur :

DB

1726 aa

A.I.109 / N° 22652

-3 MAR 1930

Copie B VII 85

JM/IF - 28.II.

S.E. Monsieur H.A. Bernhoft
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Danemark à Paris
Délégué auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
77, avenue Marceau, PARIS XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 février, par laquelle vous voulez bien nous faire parvenir la liste des pays dont les ressortissants sont dispensés de faire viser leurs passeports par un représentant danois à l'étranger pour entrer au Danemark.

Je vous remercie vivement de ce précieux renseignement et aussi d'avoir bien voulu nous informer du point de vue bienveillant de votre Gouvernement en faveur des porteurs d'une carte de voyage pour intellectuels.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur:

Bernhoft.
Carte de Voyage

Cette copie : A. I. 109
original : F. v. 1

C O P I E

Légation de Danemark

11.C.15.a

Paris, le 3.III.30
5 mars 1930 -22845

Monsieur le Directeur,

Je n'ai pas manqué de co muniquer à mon Gouvernement votre lettre du 28 janvier dernier (F.V.1) relative au Congrès international des Sociétés de Gens de Lettres qui se tiendra à Paris probablement en mai 1930 et de lui signaler l'intérêt qu'il y aurait à faciliter, éventuellement par un appui matériel, à la Société des Gens de Lettres danoise l'envoi d'un représentant à ce Congrès.

Le Ministère de l'Instruction publique danois m'a fait savoir, en réponse, que la Société des Gens de Lettres danoise n'a pas demandé de subvention pour pouvoir envoyer un délégué audit Congrès et que le Ministère ne croit pas qu'il sois possible d'obtenir du Rigsdag une subvention de l'Etat pour ce but.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Ministre de Danemark

Signé: H.A. Bernhoft

DLL

aa cette copie A. 1109

(cf. A.1.136)

Copie.

LEGATION DE DANEMARK.

Journal Nr. 11.C.15

RECOMMANDEE.

---

27 fév.30-22704

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint, muni de mon approbation, un des exemplaires du procès-verbal provisoire de la 11ème session des Délégués des Etats qui accompagnent votre lettre du 20 de ce mois (A.I.I.36 C.L.67.1930)

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très dirstinguéé.

Le Ministre de Danemark

signé: H. A. BERNHOFT.

Monsieur L. LEVINSON
Secrétaire de la 11ème Session des
Délégués des Etats auprès de l'I.I.C.I., PARIS.

Copie A I 109

DEPOSE

Orig. A. V. 3.
A. I. 109.
B. X. 26.
H. VI. 19.

24 FEV 1930

ML/SW- 22518-

S.E. H.A. B E R N H O F T,
Ministre de Danemark à Paris,
77, avenue Marceau
P A R I S, XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre 101. D.8.- du 17 février ainsi que de l'Annuaire "LE DANEMARK", (Copenhague 1929).

Cet ouvrage nous apporte une documentation précieuse qui rendra les plus grands services aux sections techniques de l'Institut il complète également, d'une façon heureuse, notre collection d'annuaires qui tend de plus en plus à être consultée par des personnalités étrangères à l'Institut international de Coopération Intellectuelle.

Je signale tout particulièrement "LE DANEMARK" au service de rédaction de "LA COOPERATION INTELLECTUELLE" en vue d'un compte rendu à faire paraître dans un des prochains numéros.

En vous exprimant mes bien vifs remerciements pour l'intérêt que vous voulez bien porter à notre travail, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur,

A.I.109

copie : B.VII.85

DÉPOSÉ

LÉGATION
DE
DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous
dans la réponse

25 FEV 1930 * 022652
Répon... 3.3.30 G.W.

11.C.15. a.

Paris, le 22 février 1930.

Réf. A.I.109 - 22024
LL.VB.-30.1.

Indexé A :
Bernhoft
carte de voyage pour intellectuels

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre du 1er de ce mois (N° A.I.109), j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des pays dont les ressortissants sont

./. liste jointe

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue de Montpensier
PARIS
(1er)

exemptés de faire viser leurs passeports par un représentant danois à l'étranger pour entrer en Danemark.

Au cas où le porteur d'une carte de voyage pour intellectuels ne serait ressortissant d'aucun des pays mentionnés dans la liste sus-indiquée, le Gouvernement danois prendra en considération bienveillante sa demande d'exonération des droits de visa.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

F. A. Bernhoft.

L I S T E D E S P A Y S

DONT LES RESSORTISSANTS SONT EXEMPTES

DE FAIRE VISER LEURS PASSEPORTS PAR UN REPRESENTANT DANOIS

A L'ETRANGER POUR ENTRER EN DANEMARK

Allemagne

Autriche

Belgique

Espagne

Etats-Unis de l'Amérique du Nord

Finlande

France

Grande-Bretagne

Italie

Japon

Lichtenstein

Luxembourg

Norvège

Pays-Bas

Portugal

Suède

Suisse

Tchéco-Slovaquie

Cette copie A.1.104

(cf. A.V.3)

COPIE

Légation de Danemark
77, Av. Marceau, (16e)

Paris, le 17.II.30

19 févr.1930 - 22518

Monsieur le Directeur;

J'ai l'honneur de vous informer que la Légation vous envoie, sous pli séparé et recommandé, un exemplaire de la brochure "Le Danemark", édition 1929, publiée par le Ministère des affaires étrangères et le Département des statistiques du Danemark. Cet ouvrage contient des renseignements sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc. ainsi qu'un court aperçu des questions sociales et politiques en Danemark.

En vous demandant de bien vouloir accuser réception à la Légation de la brochure en question, je vous prie, etc.

Le Ministre de Danemark

Signé: F.A. Bernhoft

DLL

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
PARIS

Cette copie : A.I. 109
original : A.VII. 295

Copie.

Légation de Danemark.
77, av. Marceau (XVI°)

Paris, le 5 février 1930

6 févr. 30- 22281

Le Service des publications est prié de bien vouloir remettre au porteur de la présente l'exemplaire NO 3 de mars 1929 de la "Coopération intellectuelle" qui n'est pas arrivé à cette Légation, suivant la communication téléphonique de ce jour.

Paris, le 5 février 1930.

I.I.C.I., Paris.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

—

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N° _____

SECTION DES RELATIONS LITTÉRAIRES
LITTERARY RELATIONS SECTION

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

—

Téléphone : LOUVRE { 34.35 / 66.15
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-PARIS

Paris (1er), 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Le _____ *192*

3873
aa

A.I.109 22024.

(Versie B.III.85)

-1 FEV 1930

LL/VB.-30.1.

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Danemark à Paris,
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
77, Avenue Marceau, PARIS 16e.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 22 janvier, par laquelle vous voulez bien nous faire connaître l'avis de votre gouvernement sur la question des cartes de voyages pour intellectuels.

En vous remerciant de ces précieux renseignements, nous nous permettons de vous informer que la deuxième partie du questionnaire visait l'éventualité d'une exonération, totale ou partielle, des frais de visa de leurs passeports, en faveur des porteurs de la carte de voyage.

Nous restons, bien entendu, à votre entière disposition pour vous apporter tous renseignements complémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur:

Indexé

Benhoft
carte de voyage

M. LEVINSON

Le 24 janvier 1930

Prière de prendre connaissance de la lettre N° 22024 ci-jointe.

Faut-il répondre ?

Oui ! DLL

PROJET

A.I.109

N° 22024

7 FEV 1930

S. E. Monsieur H.A. Bernhoft
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Danemark au Paris
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
77, Avenue Marceau, PARIS 16e

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 22 janvier, par laquelle vous voulez bien nous faire connaître l'avis de votre gouvernement sur la question des cartes de voyages pour intellectuels.

En vous remerciant de ces précieux renseignements, nous nous permettons de vous informer que la 2me partie du questionnaire visait l'éventualité d'une exonération, totale ou partielle, des frais de visa de leurs passeports, en faveur des porteurs de la carte de voyage.

Nous restons, bien entendu, à votre entière disposition pour vous apporter tous ~~les~~ renseignements complémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre ~~haute considération~~.

Le Directeur

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut

(L. Levinson)

Cette copie : A. I. 109
original : H-X-32

COPIE

LEGATION DE DANEMARK
77, av. Marceau
PARIS.

PARIS, le 28 Janvier 1930

13 Février 1930 - 022.401

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS (1er)

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre correspondance antérieure, concernant l'oeuvre des "Actes et Mémoires du Congrès international des Arts Populaires", j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement, de vous faire savoir que la Bibliothèque Royale et le Musée Populaire danois se sont déjà réservés chacun un exemplaire de l'oeuvre en question et que, par conséquent, on se trouve du côté danois suffisamment pourvu de ladite publication.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

DH

Le Ministre de Danemark

H.A. Bernhoft.

A. I. 109
aa

EC/CC

30 JANV. 1930

M. JAHIER

La Légation de Danemark, 77, avenue Marceau est-elle parmi nos abonnés.? Je me souviens que j'ai fait détruire cet hiver le stencil correspondant à une fiche blanche que j'avais dans mon dossier portant l'adresse de la Légation de Danemark.

Je pensais que ce service gratuit, puisqu'il s'agissait d'une fiche blanche, faisait double emploi avec l'envoi au Ministre BERNHOFT que nous faisons régulièrement. Je ne voudrais pas avoir fait détruire un stencil qui servait pour l'envoi de la revue à l'un de vos abonnés.

M. Jahier m'a répondu par téléphone que la Légation de Danemark n'était pas abonnée à la Revue
la Légation a reçu la Revue en 1929
Nous avons servi à la fin de 1929
M. Bernhoft, ministre, reçoit toutes nos publicat.

946 S
aa

A.I.109
N° 21850

28 JAN 1930

JM/IF - 24.I.

S.E. Monsieur H.A. Bernhoft
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Danemark à Paris
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
77, avenue Marceau, PARIS XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 janvier, par laquelle vous voulez bien nous faire connaître que M. Paul Kruger, lecteur danois à la Sorbonne, doit être considéré comme Délégué suppléant auprès de l'Institut international, en remplacement de M. Paul Rubow.

En vous remerciant vivement de cette aimable communication, dont nous prenons bonne note, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Index
Bernhoft
Kruger.

28 JAN 1930

cette copie pour

A.I.109

28 JAN 1930

(07 F.V.5)

DB/SB - 21.1.30

S.E. M.A. BENHCFT,
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire,
77, Avenue Marceau,
Paris. XVI.

Monsieur le Ministre,

L'Institut international de Coopération intellectuelle a été informé officiellement que la Société des Gens de Lettres de France avait pris l'initiative d'organiser un Congrès international des Sociétés de Gens de Lettres. Ce congrès, dont le caractère sera essentiellement professionnel, se tiendra probablement au mois de Mai 1930, à Paris. Il aura pour objet l'étude des principales questions qui intéressent à l'heure actuelle tous les auteurs d'oeuvres d'imagination, en particulier la question du contrat d'édition. Il s'efforcera en outre de jeter les bases d'une organisation internationale dotée d'un secrétariat permanent, comme il en existe déjà une pour les Sociétés d'auteurs dramatiques.

Or, la Société des Gens de Lettres de France a fait savoir à l'Institut qu'elle rencontrait, par suite de raisons financières, des difficultés pour obtenir que prennent part au congrès des représentants de certains pays, au nombre desquels figure le Danemark.

Je me permets, dans ces conditions, Monsieur le Ministre, de venir vous demander si vous ne pourriez exposer à votre Gouvernement la situation qui est ainsi créée, en vue de savoir s'il pourrait, éventuellement, apporter aux associations littéraires de votre pays un appui matériel qui leur permettrait de se faire représenter à Paris.

L'association littéraire danoise à laquelle la Société des Gens de Lettres de France a fait appel est le "Dansk Forfat-

terforening", à Copenhague.

Je suis persuadé que vous reconnaîtrez, Monsieur le Ministre, l'intérêt qu'il y aurait pour votre pays à être représenté à la réunion projetée, si importante pour l'organisation internationale des Gens de Lettres.

Je vous serai bien obligé de tout ce que vous pourrez faire dans ce sens, et vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Le Directeur :

aa

Cette copie : A.I.109
original : E.I.8

M. Mesnerles

C O P I E

LEGATION DU DANEMARK

77, avenue Marceau
PARIS (16°)

PARIS, le 23 Janvier 1930.

24 Janvier 1930-022.041

Monsieur L. LEVINSON
Chef de Section
Secrétaire de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS. (1er)

Monsieur,

Comme suite à notre correspondance antérieure, concernant le deuxième Congrès de l'Union Internationale des Avocats, qui se tiendra du 27 au 29 courant, dernièrement ma lettre du 14 de ce mois, je me permets, d'ordre de mon Gouvernement, de vous faire savoir que le Conseil Général des Avocats danois s'est déclaré très intéressé à cette question, mais que, malheureusement, il lui sera impossible de se faire représenter audit Congrès à cause d'une Conférence déjà organisée et devant avoir lieu ces jours-ci, à Copenhague.

Le Conseil Général a toutefois demandé d'être, si possible, mis au courant des travaux dudit Congrès et je vous serais très reconnaissant, dans ces conditions, de bien vouloir me faire parvenir des rapports, comptes-rendus éventuels, etc... du Congrès sus-indiqué. En outre, le Conseil Général serait heureux de recevoir des renseignements concernant l'adhésion à l'Union Internationale des Avocats et les obligations qu'entraîne une telle adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée .

Le Ministre de Danemark

Signé : H.A. Bernhoft.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N°

SECTION DES RELATIONS ARTISTIQUES
ARTISTIC RELATIONS SECTION

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

Téléphone : LOUVRE { *34-35* / *66-15*
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS

Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Le *192*

A - I.109

copie : B.VII. 85

LÉGATION
DE
DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse

24 JANV 1930 - 022.024
Reponse 1.2.30 - 9.10

copie Comité d'Entente

11.C.15 a.

Paris, le 22 janvier 1930

Monsieur le Directeur,.

Conformément à la décision prise à la Xème Réunion des Délégués des Etats, j'ai soumis à mon Gouvernement le projet de la Commission de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations d'une carte de voyage devant donner des facilités aux intellectuels entreprenant isolément un voyage d'études.

...

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue de Montpensier
PARIS

(1er)

Indexé A :
Bernhoft
- carte de voyage

Le Ministère de l'Instruction Publique à Copenhague vient de me faire savoir, après en avoir référé à la Commission danoise de Coopération Intellectuelle, qu'il peut pour sa part recommander d'une manière générale l'introduction des cartes de voyage en question. Le Ministère ajoute que l'accès à la plupart des Institutions danoises dont il peut être question est entièrement gratuit.

Au sujet de la deuxième question du questionnaire je me permets, au préalable, de demander quels sont les frais de visa dont on désire l'exonération. Aucun règlement danois ne demande le visa de la carte et je n'ai pas compris que cette carte puisse remplacer le passeport ordinaire demandé pour tous les voyageurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

H. A. Bernhoft.

cote Cobié A.I.109

(ou A.X.203)

A.X.203/ A.I.109

VJ/IR 21.711

Légation de Danemark
77, Avenue Marceau
Paris

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 6 janvier n° 11 C.13 B. nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint les numéros 1 et 3 de "Mouseion" et vous accusons réception et vous remercions du montant de cet envoi.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Directeur
et par autorisation,

(V. JAHIER)
Chargé du Service des Publications

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint [illegible] B.I.P. et à ce titre "abonné" et vous adressons réception et vous remercions du montant de cet envoi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Trésorier
et par délégation,

(V. JANIER)
Chargé du service des Publications

Cette copie : A.I. 109
originale : E.I.8

COPIE

LEGATION DE DANEMARK
PARIS

Le 14 janvier 1930

---

15 janv. 1930 - 021.852

Monsieur Levinson
I.I.C.I.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 11 de ce mois, par laquelle vous avez eu l'obligeance de me faire savoir que le deuxième Congrès de l'Union internationale des Avocats se tiendrait du 27 au 28 janvier 1930 dans les locaux mis à sa disposition par l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Vu le temps très court, je crains qu'il ne soit pas possible d'arranger une participation danoise à ce Congrès; toutefois, je me suis empressé de transmettre le contenu de votre lettre sus-citée à mon Gouvernement et ne manquerai pas de vous communiquer sa réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark :

A. BERNHOFT.

A.I.109

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr. 15.C.15.b.
Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris, le 14 janvier 1930

77. AVENUE MARCEAU - XVI'
TÉL.: PASSY 46-73

15 JANV. 1930 U 21.850
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Paul KRUGER, Lecteur danois à la Sorbonne, doit être considéré comme mon suppléant officiel auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle en remplacement de M. Paul RUBOW rappelé en Danemark pour remplir les fonctions de Lecteur à l'Université de Copenhague.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark
H.A. Bernhoft.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue de Montpensier
PARIS (1er)

Indexé A :
- Bernhoft
- Kruger
- Rubow

Copie A I 109

3047
aa

Prig E.I.8

11 JAN 1930

JM/MF.- IO/I

Son Excellence H.A. BERNHOFT
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Danemark
Délégué d'Etat auprès de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
77, Avenue Marceau - PARIS (XVI°)

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre à la demande du Secrétaire Général de l'Union internationale des Avocats, un exemplaire de l'ordre du jour du deuxième Congrès de l'Union internationale des Avocats, qui se tiendra du 27 au 29 Janvier 1930 dans les locaux mis à sa disposition par l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Le Comité d'organisation de ces importantes assises a attiré notre attention sur le fait que votre pays n'est pas, jusqu'ici, représenté parmi les participants au Congrès, et nous nous permettons de vous signaler le désir exprimé par les organisateurs qui seraient heureux que le Danemark puisse être représenté par un membre de son barreau national ou, tout au moins, par un observateur.

Nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir nous avertir en temps opportun de la décision que vous voudrez bien prendre à cet égard, pour que nous soyons en mesure de la transmettre au secrétariat de l'Union internationale des Avocats, dont le siège est à l'Institut de Coopération intellectuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Pour le Directeur
et par autorisation :

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON).

I pièce jointe.

Cette copie : A.I.109
original : A.X.203

COPIE

Légation de DANEMARK
Paris, le 6 Janvier 1930
77, Avenue Marceau -(XVI°)

Journal Nr. II.C.15. B

RECOMMANDEE.

8 Janvier 1930 - 021.7II

La Légation de Danemark se permet de prier l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE de bien vouloir lui faire parvenir les Nos I et 3 de "MOUSEION" . Le prix des numéros; 20 Frs, est ci-joint.

envoyé à D. Ristelli

Service des Publications de
l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, Rue Montpensier
PARIS (Ier)

Cette copie A.1.109
(orig. E.10.6)

Copie

LEGATION DU DANEMARK

77 avenue Marceau

Paris, 20 déc.1929

Journal Nr 11.C.15[b]

---

23 déc. 1929 - 21.512

Monsieur Julien Luchaire
Directeur de l'I.I.C.I.
Paris.

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre du 29 novembre dernier concernant l'invitation au Gouvernement royal à se faire représenter au Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale au Caire du 23 au 27 courant, j'ai l'honneur de vous informer que selon une communication que je viens de recevoir du Ministère royal des Affaires étrangères, le Gouvernement royal a chargé la Légation de Danemark au Caire de le représenter par un de ses membres, à la place du Ministre absent.

Je me permets de profiter de cette communication pour vous prier de me faire adresser en son temps quelques exemplaires du rapport définitif xdes questions traitées au Congrès

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur .....

Le Ministre de Danemark,

Signé: Bernhoft

cette copie A.1.109
(cf. A.1.136)

COPIE

LEGATION DE DANEMARK

79, Avenue Marceau. Paris, le 19 Décembre 1929

---

21 Déc. 29 - 21.481.

Mademoiselle Helène VACARESCO
Présidente en fonction de la 11ème Session
des Délégués des Etats auprès de l'I.I.C.I.
2, Rue de Montpensier, PARIS;

Mademoiselle,

Je regrette de devoir vous informer que devant prendre part, à 16 h 30, à une réunion du Comité danois pour la construction d'une Maison d'Etudiants à la Cité Universitaire, il ne me sera pas possible d'assister à la réunion cet après-midi de la XIème session des Délégués des Etats. Je me permets de me faire remplacer par M. C. Borch, Secrétaire de la Légation de Danemard.

Veuillez agréer, Mademoiselle, avec mes excuses, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

Signé: H.A. Bernhoff.

Cette copie : A. I. 109
original : E IV. 6

COPIE

LEGATION DE DANEMARK
77, Avenue Marceau, 77
PARIS (16e)

Journal Nr. 11.C.15 B

E.IV.6.

Paris, le 29 Novembre 1929

2 Déc. 29 - 20.974

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle.
2, Rue de Montpensier - Paris.

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre en date du 23 de ce mois vous avez bien voulu adresser au Gouvernement Royal de Danemark une invitation de l'Association Littéraire et Artistique internationale à se faire représenter au Congrès de cette Association au Caire du 23 au 27 Décembre prochain.

J'ai l'honneur d'accuser réception de cette invitation et de vous faire savoir que je me suis empressé de la transmettre au Ministère Royal des Affaires Etrangères à Copenhague dont je vous ferai connaître la réponse aussitôt qu'elle me parviendra.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark

Signé: H.A. Bernhoft

Cette copie : A. I. 109
original : H. X 32

COPIE

LEGATION DE DANEMARK

77, Av. Marceau.
PARIS (16e)

Paris, le 27 Novembre 1929

29 Nov. 29 - 20.916.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle
2, Rue de Montpensier
PARIS (1er)

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 25 de ce mois, par laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir des prospectus concernant la publication des Actes et Mémoires du Congrès international des Arts Populaires qui a été organisé, en 1928, sur l'initiative de la Société des Nations.

Je me suis empressé de transmettre le contenu de votre lettre, ainsi que les prospectus en question, à mon Gouvernement avec la demande de bien vouloir m'indiquer le nombre de volumes auquel on désire éventuellement souscrire au Danemark. Dès que j'aurai reçu la réponse, je m'empresserai de vous la communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark
Signé: Bernhoft.

Copie pour A I 109

orig. E.VII.16.

12 SEP 1929

RE/CB-6/IX/29-19084.

Son Excellence
Monsieur H.A. BERNHOFT
Ministre Plénipotentiaire à Paris
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle
77 avenue Marceau, PARIS VIII°

Monsieur le Délégué,

Vous avez bien voulu, à la date du 25 Juin dernier, me faire connaître le sens de la réponse adressée directement par le Gouvernement Royal à la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs, au sujet de la requête que je m'étais permis de recommander, le 19 Mars 1929, à votre bienveillante attention. A cette occasion, vous avez eu l'amabilité de porter à ma connaissance que la loi danoise actuelle sur le droit d'auteur est en voie de revision.

J'ai l'honneur de vous remercier tout particulièrement de ces obligeantes informations. La mise à l'étude, par votre pays, du nouveau régime de protection du droit d'auteur a été accueillie avec un vif intérêt par la Commission internationale de Coopération intellectuelle, à qui j'ai tenu à en faire part, lors de sa dernière session tenue à Genève en Juillet.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, les assurances de ma haute considération.

Le DIRECTEUR.

cette copie A 1.10
9

9-9-29

(cy D.VIII.2) - ~~A.I.169~~
~~A.I.131~~ (19.179)

PERSONNELLE.

LL/HP. 3/9

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire du Danemark à Paris.
Délégué d'Etat auprès de l'Institut
international de coopération intellectuelle.
77, avenue Marceau,
PARIS.

Monsieur le Ministre,

En l'absence de M. Luchaire, actuellement à Genève, permettez-moi de vous accuser réception de votre lettre personnelle du 8 août - avec un certain retard, du reste, l'Institut étant en vacances.

L'envoi de notre lettre du 6 août est le fait d'une erreur matérielle, que nous regrettons vivement et pour laquelle nous vous présentons toutes nos excuses. Nous ne manquerons pas de la rectifier à la première occasion.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Chef de section,
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON)

cette copie A 1.109

18.918

~~COPIE~~

A.II.26
A.I.109

(cj. A II 26)

28 août 1929 -

LL/MA

S.E. Monsieur BERNHOFT,
Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle
77, avenue Marceau
PARIS.-

Cher Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre par laquelle vous voulez bien m'informer que le Gouvernement de votre pays prévoit pour l'exercice 1930, comme pour les années précédentes, une subvention de 3.500 couronnes à l'Institut international de coopération intellectuelle.

Je vous remercie vivement pour votre aimable communication et je vous prie de croire, Cher Monsieur le Ministre, à mes sentiments très dévoués.

Le Directeur :

lettre copié : A.I.109

original : D. VIII 2

Lo août - 19.179

COPIE

D.VIII.2
copie A.I.109

MA/

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 8 août 1929
77, av. Marceau -
11.C.15b.

Cher Monsieur Buchaire,

Je viens de recevoir votre lettre du 6 ct (D.VIII.2) me demandant de soumettre à mon Gouvernement le texte d'une convention entre le gouvernement français et le Comité international des tables de constantes et données numériques et d'intervenir auprès de lui pour qu'une décision soit prise en faveur dudit comité. Vous ajoutez que, sauf la France, seul le gouvernement suisse accorde une subvention annuelle fixe de 1000 frs or au Comité.

Le Comité des tables de constantes reçoit déjà du Danemark une subvention annuelle de 1000 couronnes (soit environ 1.300 frs or). Cette subvention ne provient pas directement du gouvernement danois, mais de la fondation Rask-Oersted qui a été fondée et dotée par le Gouvernement pour favoriser des buts scientifiques nationaux et internationaux.

Une récente correspondance avec l'Institut de Coopération intellectuelle (ma lettre du 16 juillet 1929 et la réponse du 1er courant) m'avait confirmé dans l'idée que la situation du Danemark vis-à-vis du Comité des tables de constantes est satisfaisante. Néanmoins, si vous le désirez, j'interviendrai auprès de mon Gouvernement pour demander une subvention gouvernementale. Mais, il me semble peu probable qu'il s'y engage tant que la Fondation Rask-Oersted continuera l'envoi régulier de sa subvention.

Veuillez agréer, Mon Cher Directeur, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

signé : H.A. BERNHOFT

Le août - 19.179

COPIE

D.VIII.2
copie A.I.109

MA/

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 8 août 1929
77, av. Marceau -
11.C.15b.

Cher Monsieur Duchaire,

Je viens de recevoir votre lettre du 6 ct (D.VIII.2) me demandant de soumettre à mon Gouvernement le texte d'une convention entre le gouvernement français et le Comité international des tables de constantes et données numériques et d'intervenir auprès de lui pour qu'une décision soit prise en faveur dudit comité. Vous ajoutez que, sauf la France, seul le gouvernement suisse accorde une subvention annuelle fixe de 1000 frs or au Comité.

Le Comité des tables de constantes reçoit déjà du Danemark une subvention annuelle de 1000 couronnes (soit environ 1.500 frs or). Cette subvention ne provient pas directement du gouvernement danois, mais de la fondation Rask-Oersted qui a été fondée et dotée par le Gouvernement pour favoriser des buts scientifiques nationaux et internationaux.

Une récente correspondance avec l'Institut de Coopération intellectuelle (ma lettre du 16 juillet 1929 et la réponse du 1er courant) m'avait confirmé dans l'idée que la situation du Danemark vis-à-vis du Comité des tables de constantes est satisfaisante. Néanmoins, si vous le désirez, j'interviendrai auprès de mon Gouvernement pour demander une subvention gouvernementale. Mais, il me semble peu probable qu'il s'y engage tant que la Fondation Rask-Oersted continuera l'envoi régulier de sa subvention.

Veuillez agréer, Mon Cher Directeur, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

signé : H.A. BERNHOFT

Copié pour A I. 109

(D.VIII.2)

MF/AG - 18.749

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT,
Ministre de Danemark,
77 avenue Marceau,
PARIS

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre aimable lettre du 16 juillet, j'ai le plaisir de vous confirmer notre lettre du 24 mars 1928.

Il semble bien en effet qu'en ce qui concerne le Danemark, sa situation vis-à-vis du Comité international des Tables de Constantes est satisfaisante, et que c'est par erreur que le Procès-verbal de la réunion des Délégués des Etats ne le mentionne pas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur,

N° 18749

Cette COPIE A.I.109

originat : ~~A VIII 1.136~~ D.VIII.2
entre copie : ~~D VIII 136 2~~ A.I.136

...tion du Danemark

Paris, le
16 juillet 1929

11.C.15 a.

Monsieur le Directeur,

Le procès-verbal de la 10e réunion des délégués des Etats, tenue le 28 mai dernier, mentionne p/14 que, entre autres, le Danemark a demandé des renseignements plus précis au sujet de la circulaire de l'Institut relative aux Tables annuelles de constantes et données numériques.

Le délégué-suppléant, M. le Dr; Rubow, qui m'a remplacé à ~~la dernière~~ ladite réunion, n'ayant pas été au courant de cette affaire, je me permets de faire observer que, d'après les renseignements à ma disposition, cette question semble réglée pour ce qui regarde le Danemark.

En effet, selon la lettre de M.J.E. de Vos van Steenwijk, dont il m'a donné copie par sa lettre du 24 mars 1928 (D.VIII.2), le Fonds international des Tables de constantes reçoit, par l'intermédiaire des "Danske Kemiske Foreningers Faellesraad for Internationalt Samarbejde" (c'est à dire le Conseil danois de Chimie) du Fonds Rask Oersted, une subvention annuelle de 1000 couronnes danoises, soit environ 260 $, c'est à dire une cotisation plus élevée que la normale.

Je vous serais obligé de me communiquer s'il y a quelque erreur de ma part pour que je puisse faire le nécessaire auprès de mon Gouvernement pour vous donner satisfaction.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Danemark

Signé: H.A. Bernhoft

Cette copie : A-I-109
original A-II-26

Copie.

Légation de Danemark
77, avenue Marceau. XVI°

Paris le 11 juillet 1929.

Journal Nr.11.C.15 B.

NO. 18.918

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre, en date du 6 juillet 1928, j'ai l'honneur de vous informer que le budget qui vient d'être voté prévoit, pour l'exercice 1929/30, une subvention de 3.500 couronnes à l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je me réserve de vous faire connaître le mode de paiement de cette subvention.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

signé: H.A. Bernhoft.

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,

2, rue de Montpensier,

PARIS Ier.

Cette copie pour A I 109

original A.III.44 - A.I.109

26 JUIN 1929

LL/HP. 23/6

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT,
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire,
Délégué du Danemark auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle,
77, avenue Marceau.
PARIS.

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous informer qu'il vient d'être créé une Commission nationale islandaise de coopération intellectuelle.

Je vous remets d'ailleurs, ci-inclus, copie de la lettre que M. le Directeur de l'Institut vient de recevoir à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

Dr. L. Levinson.

1 copie jointe.

Cette copie: A.I.109
original: E.VII.16

COPIE

LEGATION DE DANEMARK

25 Juin 1929

Journal Nr.40 B.l.-

26-6-29 11:18.084

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre, en date du 19 mars dernier, concernant la résolution votée par la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs à l'occasion du congrès international de Budapest, en décembre 1928, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement royal vient d'envoyer directement à la Confédération une lettre d'après laquelle la question soulevée par la Confédération sera examinée à l' ccasion de la révision prochaine de la loi danoise sur les droits d'auteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considérationtrès distinguée.

Le Ministre de Danemark

signé : H.A. BERNHOFT

Monsieur LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS -

COPIE

LEGATION DE DANEMARK 25 Juin 1929

Journal Nr.40 B.I.-

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre, en date du 19 mars dernier, concernant la résolution votée par la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs à l'occasion du congrès international de Budapest, en décembre 1928, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement royal vient d'envoyer directement à la Confédération une lettre d'après laquelle la question soulevée par la Confédération sera examinée à l' occasion de la révision prochaine de la loi danoise sur les droits d'auteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark

signé : H.A. BRANTING

Monsieur LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS -

Cette Copie pour A I # 109

25 MAI 1929

Original ~~B/XII/28~~ I VII 3

Copie B XII 24
A I 109

POUR A/I/109

Miss Hallsten Kallia
League of Nations,
GENEVA.

Dear Miss Kallia,

We have received from Monsieur Bernhoft, the Danish Minister here who is the Government Delegate to the Institute, a printed copy of a circular of August, 1927 and of July 1928 which were sent out by the Danish Government concerning the teaching of the League, and also a general note explaining what has been done in this field in Denmark since 1925.

You may possibly have received this information at Geneva, but in any case I thought it might interest you to know about it.

Yours sincerely,

Cette copie A. 1.109

I. VII. 3

~~B/[illegible]/25~~

18 MAI 1929

AZ/K.16194

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT,
Délégué de Danemark auppès
de l'Institut international de
coopération intellectuelle,
Légation de Danemark,
77 Avenue Marceau,
PARIS XVI°.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 avril à laquelle vous avez bien voulu joindre une note au sujet de l'enseignement de la Société des Nations au Danemark, ainsi que trois textes de circulaire destinés à compléter notre documentation.

En vous exprimant mes bien vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

original A/I/136

Cette copie classée A.I.109

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 2 mai 1929

77, avenue Marceau (16e)

11.C.15a.

---

27 mai 1929 - 17.151

Monsieur et cher Collègue,

En accusant réception de votre invitation pour la dixième réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle, qui aura lieu le mardi 28 mai 1929 à 10 h. du matin, j'ai le grand regret de vous informer que, devant me trouver pour cause de service en Espagne à ladite date, je ne serai pas à même de participer à cette réunion. Le Danemark sera représenté à cette occasion par M. Paul Rubow, Lecteur de danois à la Sorbonne et suppléant officiel du Délégué du Danemark.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, les assurances de ma considération très distinguée.

Signé: H.A. BERNHOFT.

Son Excellence M. A. Vasquez-Cobo
Ministre de Colombie à Paris
Président de la 9ème session des
Délégués des Etats
2, rue de Montpensier
P A R I S .

cette copie A.I.109

LEGATION DE DANEMARK

(orig A.I.136)

Paris, le 25 avril 1929.

27 avril 1929 - 016.431

Monsieur le Docteur,

En accusant réception du procès-verbal provisoire de la 9ème réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut, qui accompagnait votre lettre du 23 de ce mois, je m'empresse de vous informer que je n'ai, pour ma part, aucune correction à y faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Signé : BERNHOFT.

Monsieur Levinson

I.I.C.I.

LEGATION DE DANEMARK

N.I.136

Paris, le 25 avril 1939.

27 avril 1939 - 016.431

Monsieur le Docteur,

En accusant réception du procès-verbal provisoire de la 9ème réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut, qui accompagnait votre lettre du 23 de ce mois, je m'empresse de vous informer que je n'ai, pour ma part, aucune correction à y faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Signé : BERNHOFT.

Monsieur Levinson

I.I.C.I.

Cette copie doit être classée original I VII 3

AMG

LEGATION DE DANEMARK

COPIE

18 avril 1929
16.194.

Copie A.1109

A I 109

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
2, rue de Montpensier,

PARIS

Monsieur le Directeur,

A l'ordre du jour de la 9ème session des Délégués des Etats figurait, comme point 4, une question sur la suite donnée à la résolution adoptée le 25 juin 1928 au sujet de l'enseignement à la jeunesse des buts de la S.D.N.

Aux intéressants renseignements donnés par M. ZIMMERN, j'aurais voulu ajouter quelques remarques sur l'état de cette question en Danemark si j'avais eu, à ce moment, la documentation nécessaire.

Cependant, le memorandum ci-joint pourra peut-être intéresser les archives de l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark.

H.A. BERNHOFT.

Cette Copie doit être classée A 1 109

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 11 avril 1929.

Original A VII 1

12 avril 1929 - 016.065

Cher Monsieur Levinson,

Je vous remercie vivement de l'envoi des exemplaires du N°1 de la Revue "La Coopération intellectuelle" qui accompagnaient votre lettre du 9 de ce mois. Cependant, probablement par suite d'une erreur, j'ai reçu en plus trois exemplaires du N°1, 2 exemplaires du N°2 et 2 exemplaires du N°°3. Ces exemplaires m'étant superflus, je me permets de vous les retourner ci-joints. Conformément à ce que vous avez bien voulu me dire, je compte recevoir, à l'ávenir, 2 exemplaires de chaque numéro dont un sera envoyé à notre Représentant permanent auprès de la Société des Nations à Genève.

Veuillez agréer, cher Monsieur Levinson, les assurances de mes sentiments dévoués.

A. BERNHOFT

Cette copie : A. 1. 109

~~A/V/6 = A/I/109~~ (original : A. VII. 236)

9 avril 1929

LL/HP. 9/4.

S. E. Monsieur H. A. BERNHOFT,
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire à Paris.
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle.
77, avenue Marceau,
PARIS (XVIème)

Cher Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli deux exemplaires du N° 1 de notre revue "LA COOPERATION INTELLECTUELLE".

Toujours à votre entière disposition, je vous prie de croire, cher Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

(Dr. L. LEVINSON)

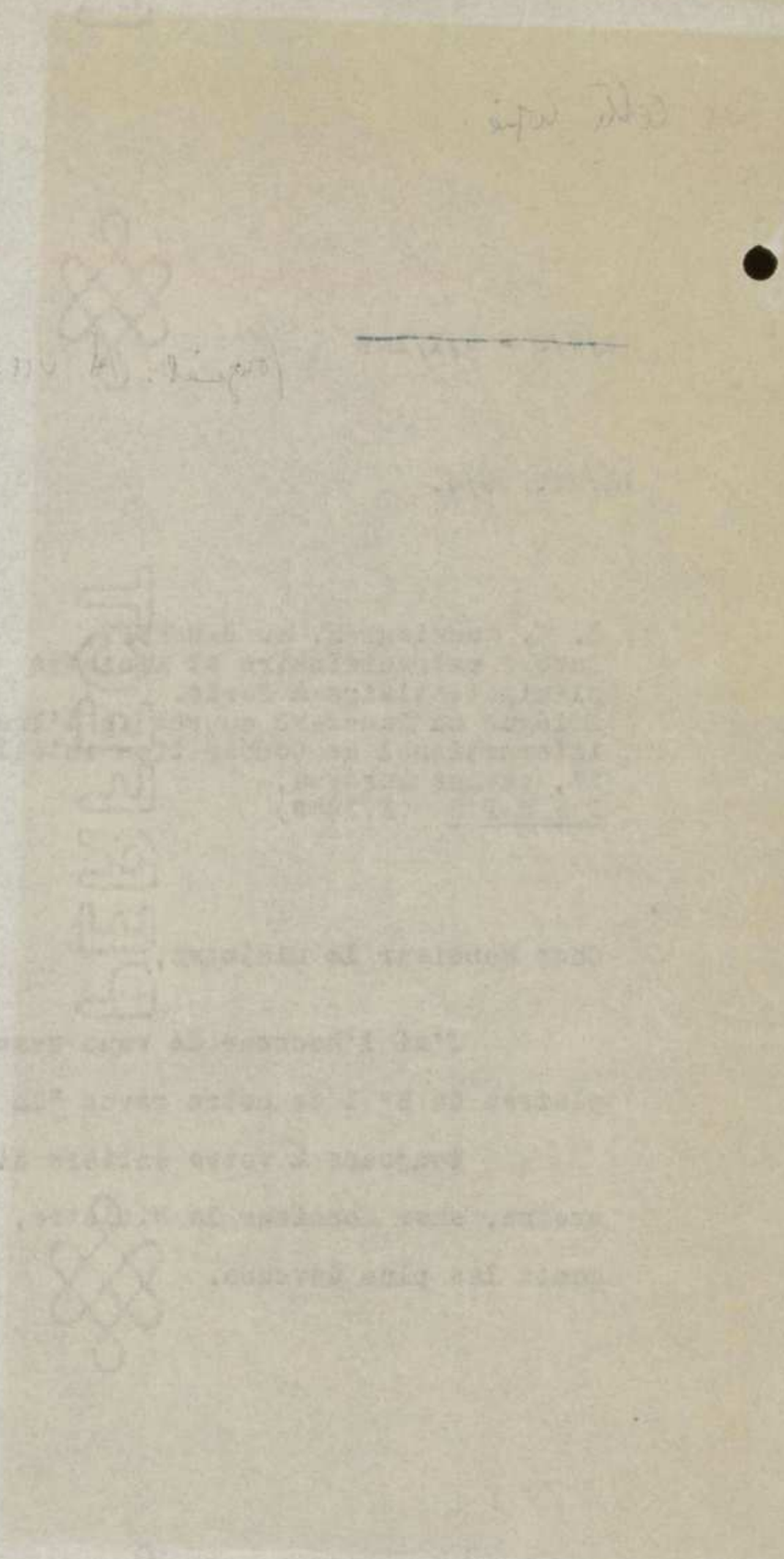

A/I/109

LL/HP. 4 avril 1929.

Monsieur PICHT

DELEGUE du
DANEMARK.

Veuillez avoir l'obligeance de consulter la lettre dont ci-joint copie, de M. Bernhoft (N° 15.381, du 21 mars 1929), et de nous donner les éléments nécessaires pour une réponse, ou bien la rédiger vous-même.

Dr. L. Levinson.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

C XVI 7
original C. III. 5
A.I. 109

COPIE

N° 15581

Légation de Danemark

Paris, le 21 mars 1929

répondu 4.IV.29
voyez C III 5
C XVI 7

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous envoyer ci-joint, une affiche concernant des Cours de vacances de langue et de culture danoises qui se tiendront à Copenhague du 1er au 31 août prochain.

Peut-être ces cours pourront-ils être mentionnés dans la liste des cours de vacances publiée par l'Institut.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Danemark

(Signé) H.A. Bernhoft

Monsieur Julien Luchaire
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS 1er

cette (COPIE) pour A.1.109

LEGATION DE DANEMARK

Paris, le 19 mars 1929

77, avenue Marceau - XVIe

Tél. Passy 46-75

Journal Nr. 40. B. 1.

E.VII.16 - A.I.109.

Monsieur le Directeur,

En accusant réception de votre lettre en date du 15 de ce mois concernant la résolution votée par la Confédération internationale des Sociétés d'auteurs et compositeurs, à l'occasion du Congrès international de Budapest, en décembre 1928, j'ai l'honneur de vous informer que je me suis empressé d'attirer l'attention de mon Gouvernement sur cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

Signé : H. A. BERNHOFT.

:21 mars - 15.548.:

Monsieur Luchaire,
Directeur de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier,
PARIS.

Cette copie est pour

A. 1. 109

E.VII.16 - A.I.109

15 MAR 1929

RW/LI

S.E.
M.A. BERNHOFT,
Ministre plénipotentiaire à Paris,
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle,
77, avenue Marceau, 77
PARIS

Monsieur le Délégué,

La Confédération internationale des Sociétés d'auteurs et compositeurs a appelé l'attention de l'Institut international sur une communication qu'elle a cru devoir adresser, le 11 janvier dernier à M. le Ministre de l'Instruction Publique du Danemark, conformément à une résolution votée à l'unanimité au cours du congrès tenu par cette organisation à Budapest en décembre 1928.

Ladite résolution tend à obtenir du Gouvernement Royal qu'il veuille bien envisager une modification du paragraphe 14 du "Lov om Forfatterret og Kunstnerret", en date du 1er avril 1912, que la Confédération estime contraire aux articles 2 et 11 de la convention de Berne du 9 septembre 1886, revisée à Berlin le 13 novembre 1908.

Notre institution ne saurait assurément se permettre de préjuger de l'interprétation que les services compétents du Ministère de l'Instruction Publique du Danemark entendraient eux-mêmes devoir donner au texte invoqué par la Confédération. Elle s'autorise toutefois de la bienveillance que vous lui avez

.....

témoignée à diverses reprises pour vous signaler la requête dont nous avons été saisis. Comme cette question est en relation étroite avec le problème général de la protection internationale du droit d'auteur, dont vous savez l'importance pour notre activité, je vous serais particulièrement obligé de vouloir bien, si vous le jugez possible, la recommander à l'examen des autorités intéressées.et me faire connaître, le moment venu, si la modification législative suggérée par la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs semble pouvoir faire l'objet d'une prochaine initiative gouvernementale.

Je crois utile d'ajouter que les dispositions des deux articles de la convention de Berne, invoquées par la Confédération, ont été textuellement maintenues dans le nouvel acte signé à Rome le 2 juin 1928 par les plénipotentiaires des Pays Unionistes et pour la ratification desquelles,lors de la dernière réunion des délégués des Etats auprès de l'Institut international, nous avons pris la liberté de faire, une fois de plus, appel à vos bons offices.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur

(R. WEISS)
Chef du Service Juridique.

Copie

A 1.109

Org. A/I/126 (15.331)

LL/HP. 12/3.

S. E. Monsieur BERNHOFT,
Ministre du Danemark,
Délégué d'Etat auprès de l'Institut
international de coopération intel-
lectuelle.
77, avenue Marceau,
PARIS.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 mars, N° 11.C.15a, par laquelle vous avez bien voulu nous faire suivre les réponses que vous avez reçues de quelques-uns de MM. les Délégués concernant la réunion du 20 mars. Je vous en remercie vivement.

J'ai beaucoup regretté de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir lors de votre passage à l'Institut; mais plusieurs rendez-vous m'ont retenu absent toute la matinée. M. Bélime m'a transmis votre autorisation relative à l'envoi de l'addition à l'ordre du jour proposée par S. E. M. POLITIS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués.

(Dr. L. Levinson)

A.I.109

(original A/I/126) - (A/I/109. (15.201)

-9 MAR 1929

LL/HP. 8/3.

Son Excellence Monsieur H.A. BERNHOFT,
Ministre du Danemark,
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle.
77, avenue Marceau,
PARIS.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 mars (11.C.15[2]) par laquelle vous avez bien voulu me transmettre les réponses de quelques-uns de MM. les Délégués à la convocation qui leur a été adressée pour la réunion du 20 mars. Je vous en remercie vivement.

J'ai bien noté que S. E. M. POLITIS, Ministre de Grèce, désire voir ajouter à l'ordre du jour de cette réunion la question suivante : Suite donnée à la résolution adoptée le 28 juin 1928 au sujet de l'enseignement à la jeunesse des buts de la Société des Nations.

Je me permets donc d'envoyer ci-joint à votre visa, un projet de lettre à adresser à MM. les Délégués.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

(Dr. L. Levinson)

1 pièce jointe.

LEGATION
de
DANEMARK

A. 1. 109

(original. A-I. 135)

Prière de rappeler les indications
ci-dessus dans la réponse.

Paris, le 6 Mars 1929

II.C. 15[a]

8 MARS 1929 - 015-201
Répondu le .....

Monsieur le Docteur,

J'ai reçu jusqu'à présent les réponses suivantes à la convocation de la réunion du 20 Mars des Délégués d'Etat :

1.- Le Ministre de Grèse viendra ou, en cas d'absence, se fera représenter. M. Politis demande l'addition à l'ordre du jour de la question suivante : "Suite donnée à la résolution adoptée le 25 juin 1928 au sujet de l'enseignement à la jeunesse des buts de la S.D.N.

Pour ma part, je n'y vois pas d'inconvénient et si M. le Directeur est d'accord, je vous prie de bien vouloir porter cette question à l'ordre du jour de la réunion du 20 Mars.

2. - Le Ministre des Pays-Bas étant en voyage se fera représenter par M. MENTEN, Chargé d'Affaires.

3.- M. ARZU, Délégué du Gaatémala assistera à la réunion.

4.- Le Ministre du Mexique se fera représenter par M. A. HERRERA SALCEDO, 1er secrétaire.

5.- Le Ministre de Finlande m'informe qu'il vient d'être nommé délégué de Finlande auprès de l'Institut et qu'il assistera à la réunion ou, en cas d'absence en Finlande, s'y fera représenter par M. le Dr. NUMELIN, Conseiller.

6.- Le Ministre de Norvège, regrette de ne pouvoir assister à la réunion devant s'absenter de Paris.

7.- Le Ministre de Costa-Rica m'informe qu'il vient d'être désigné comme délégué à l'Institut.

Si je reçois d'autres réponses, je m'empresserai de vous les communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguées et de mes sentiments dévoués;

Le Ministre de Danemark

H.A. BERNHOFT

P.S.- Le Ministre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes assistera à la réunion mais se réserve, devant très prochainement s'absenter de Paris à cette date, de se faire représenter par M. YOUKTCHEVITCH, Conseiller.

Monsieur le Dr. A. LEVINSON

Institut international de Coopération intellectuelle

2, Rue de Montpensier

PARIS 1er

(une copie est classée H. III. 15)

8898 C
aa

A/I/109

-6 FEV 1929

LL/HP. 1/2

S.E. M. H.A. BERNHOFT,
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire à Paris.
Délégué du Danemark auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle.
L 77, avenue Marceau,
PARIS

Monsieur le Ministre,

M. le Professeur ZIMMERN, Sous-Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle, a entrepris le 15 janvier un voyage d'étude dans divers pays d'Europe aux fins d'échanger des vues avec les autorités compétentes sur la question de la Coopération intellectuelle, notamment sur la suite donnée aux recommandations du Sous-Comité d'experts pour l'enseignement à la jeunesse du but de la Société des Nations et pour le projet de publication d'un recueil consacré à cette question.

M. le Professeur ZIMMERN, accompagné de Madame ZIMMERN, a l'intention de séjourner à Copenhague du 17 au 21 février et serait heureux de profiter de ce séjour pour visiter quelques établissements d'enseignement de votre pays.

Je ne doute pas de l'accueil qui lui sera réservé et

.....

Index
Bernhoft
Légation de Danemark

vous en adresse, à l'avance, mes plus vifs remerciements.

Veuilles agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

LE DIRECTEUR :

17-36-c
aa

-1 FEV 1929

A.I.109

30 Janvier 9

LL/PM

A.S.E.
Monsieur BERNHOFT
Ministre du Danemark
Délégué du Danemark auprès de
l'Institut de Coopération Intellectuelle
77 avenue Marceau
PARIS
XVI°

Monsieur le Ministre,

En l'absence de M.LUCHAIRE, Directeur de l'Institut International, j'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre dans laquelle vous avez eu l'amabilité de nous notifier que M.Paul RUBOW, agrégé de l'Université, lecteur de Danois à la Sorbonne, doit être considéré comme votre suppléant officiel, ~~qui~~ et vous représentera aux réunions des délégués des Etats auprès de l'Institut, en cas d'empêchement de votre part. Nous ne manquerons pas de faire porter son nom sur la liste officielle des Délégués des Etats.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux,

(Dr. L.LEVINSON)

Indexe
Bernhoft
Légation de Danemark
Rubow

A.I.109

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr. 11.C.15.
Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris, le 26 Janvier 1929

77. AVENUE MARCEAU - XVIe
TÉL.: PASSY 46-73

28 JANV 1929 ~ 011,164
Répondu le

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre lettre, en date du 4 janvier, j'ai l'honneur, sur la demande de M. BERNHOFT, de vous informer que M. Paul RUBOW doit être considéré comme suppléant officiel de M. BERNHOFT en sa qualité de délégué du Gouvernement Royal auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Boeck

Monsieur L U C H A I R E

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2 rue Montpensier, P A R I S
========= (1er)

Index

Bernhoft
Boeck
Rubow
Légation de Danemark

Cette copie doit être classé A. 1. 109

24 JAN 1929

11.C.15.B.

~~H. VII. 9.~~

RL/CR - 13.661.

Monsieur BOECK,
Chargé d'Affaires,
Légation du Danemark,
77, avenue Marceau, 77
Paris

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 janvier par laquelle vous me transmettez des renseignements intéressants sur l'entrée en franchise des livres importés en Danemark. Je vous remercie à l'avance de bien vouloir me communiquer les réponses ultérieures que vous attendez du Gouvernement royal.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation:

(J. BELIME)
Secrétaire de l'Institut.

24 JAN 1929

4837-c
ac

-4 JAN 1929

A.I.109 13.474
LL.CK

S.E. Monsieur H.A. BERNHOFT,
Ministre de Danemark,
Délégué du Danemark auprès de l'Institut International,
77, Avenue Marceau,
PARIS.

Monsieur le Ministre,

Je reçois votre lettre du 27 Décembre, par laquelle vous voulez bien m'informer que le Gouvernement Royal du Danemark a désigné M. Paul RUBOW, agrégé de philosophie de l'Université de Copenhague, Lecteur de danois à la Sorbonne, pour vous représenter aux réunions des Délégués des Etats auprès de l'Institut International en cas d'empêchement de votre part.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire savoir si M. Paul RUBOW doit être considéré comme votre suppléant officiel; dans ce cas, je ne manquerai pas de faire porter son nom sur la liste officielle des Délégués des Etats.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée,

Le Directeur,

Index
Bernhoft
Rubow

AI 109

LÉGATION DE DANEMARK

Paris, le 27 Décembre 1928

77. AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL.: PASSY 46-73

Journal Nr. 11.C.15.a.

Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

28 DEC 1928 - 013,474

Répondu le

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre, en date du 6 juillet 1926, par laquelle j'avais eu l'honneur de vous informer que mon Gouvernement m'avait autorisé, en cas d'empêchement, à me faire représenter à vos réunions par M. BRØNDAL, agrégé de philosophie de l'Université de Copenhague et Lecteur de danois à la Sorbonne, je me permets de vous faire connaître que M. BRØNDAL, ayant été rappelé pour prendre une chaire à l'Université de Copenhague, a été remplacé par M. Paul RUBOW, agrégé de philosophie de l'Université de Copenhague et nommé Lecteur de danois à la Sorbonne.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark

F. A. Bernhoft

Index A

Bernhoft
Brøndal
Rubow

Monsieur LUCHAIRE

Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

2 rue Montpensier

PARIS (1er)

A. I. 109

LÉGATION DE DANEMARK

Paris, le 25. Xbre 1928

77, AVENUE MARCEAU - XVIe
TÉL. : PASSY 46-73

26 DEC 1928 - 013.449
Répondu le [illegible]

Cher M. Levinson,

Le 2 janvier je partirai pour le Danemark où je séjournerai env. 2 semaines. Si les épreuves du compte rendu de la session du 19 ct seront prêtes avant mon retour, je vous prie de ne pas les faire attendre mon approbation.

Veuillez croire, cher M. Levinson

Index

Berndoff

À mes sentiments les bons et agrées mes meilleurs vœux pour le Nouvel An.

F. L. Bernhoft.

LÉGATION DE DANEMARK

Paris, le 20 décembre 1928

77. AVENUE MARCEAU - XVIe

TÉL.: PASSY 46-73

Journal Nr. 11. C. 15 a.
Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

A.J. 109

21 DEC 1928 - 013.331
Répondu le

Cher Monsieur Levinson,

Je vous envoie, ci-joint, pour le compte-rendu de la session du 19 le texte original de la proposition de Melle VACARESCO, tel qu'il m'a été remis.

Veuillez agréer, cher Monsieur Levinson, les assurances de mes sentiments dévoués.

F.A. Bernhoft

Indexé A :
Bernhoft
Légation de Danemark

Monsieur le Dr. LEVINSON

Attaché à l'Institut International de
Coopération Intellectuelle

2 rue Montpensier

PARIS (1er)

PROPOSITION DE Mlle VACARESCO

" Les représentants des Etats remercient le Délégué de l'Espagne pour sa généreuse initiative, partagent le sentiment qui l'a dictée, et regrettent que les Délégués des Etats ne puissent pas, ~~en prenant une décision~~ à ce sujet, témoigner de tout l'intérêt qu'elle leur inspire, car ceci sortirait du cadre de leurs attributions. "

3337 C
aa

-6 NOV 1928

A. I. 109
LL. CK

Monsieur le Ministre,

Monsieur LUCHAIRE m'a chargé de vous remercier, en son absence du "laisser passer" que vous avez bien voulu lui envoyer. Il l'a reçu juste au moment de son départ et m'a prié de vous dire combien il vous était reconnaissant de cet envoi.

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous présenter mes hommages respectueux et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à mes sentiments les plus dévoués,

(Dr. L. LEVINSON)

Index

S.E.
Monsieur H.A. BERNHOFT,
Ministre de Danemark,
77 Avenue Marceau
PARIS 16.

LÉGATION DE DANEMARK

Journal Nr. 11.C.15 A.-
Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Paris, le 18 Juin 1928

77. AVENUE MARCEAU - XVIe
TÉL.: PASSY 46-73

A.I. 136.
109

19 JUIN 1928 009787

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de la lettre, en date du 15 ct., par laquelle l'Institut International de Coopération Intellectuelle a eu l'extrême obligeance de me faire parvenir le texte de l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et les ordres du jour des diverses Sous-Commissions.

Je saisis cette occasion pour vous faire savoir que M. BRØNDAL, Délégué Suppléant du Danemark auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle est appelé à d'autres fonctions en Danemark et qu'il ne pourra donc, à l'avenir, conserver ladite fonction. Lorsque son successeur sera nommé, je me permettrai de vous en informer.

Communiqué à Mlle Dumont G.G. 19.VI.28

Dans ces conditions, j'ai l'honneur de

./. vous retourner, ci-joint, la lettre destinée à M.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier, PARIS
====== (1er)

INDEX :
Légation de Danemark
Brondal

BRØNDAL, et qui se trouvait jointe à celle sus-indiquée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,

les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Danemark

H. A. Bernhoft.

A.I. 109

Paris, le 16 Mars 1928

11. C. 15 A.

17 MAR 1928 007945

Monsieur le Directeur,

Je vous prie d'agréer mes excuses de n'être pas venu à la réunion des délégués d'Etat à l'Institut le jeudi 15, ayant, par suite d'une erreur de circonstances que je ne puis m'expliquer, noté cette réunion pour le 16. Je ne puis vous dire combien je regrette de n'avoir pu prendre part aux travaux de la réunion, d'autant plus que j'avais informé mon suppléant, M. BRØNDAL, que j'y serais présent.

En vous réitérant mes excuses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark
H.A. Bernhoft.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier, PARIS
(1er)

Indexé A

Bernhoft

76 27 aa

28 FEV 1928

A/I/109

28 février 8

Monsieur le Délégué,

Je vous prie de vouloir bien trouver ci-joint l'ordre du jour de la prochaine réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international fixée au I5 mars I928.

Dans le cas où M.Bernhoft serait empêché d'y assister, je vous serais obligé de me faire connaître s'il vous serait possible de le remplacer en votre qualité de Délégué-Suppléant.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Indexé A.

Monsieur BRONDAL,
Délégué-Suppléant du Danemark auprès de l'Institut international,
Légation du Danemark à Paris,
77 Avenue Marceau,
Paris.

A/I/I09

2I février 8

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 20 de ce mois, je m'empresse de vous adresser ci-dessous la liste des subventions accordées à l'Institut international par les Pays autres que la France:

Autriche	5.384.-	frs français
Equateur	2.535.80	"
Hongrie	20.6I4.29	"
Italie	I52.999.-	"
Monaco	2.000.-	"
Pologne	I00.000.-	"
Portugal	I5.252.I0	"
Suisse	24.506.25	"
Tchécoslovaquie	I04.I00.-	"

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Indexé A :

à Son Excellence Monsieur BERNHOFT,
Ministre du Danemark à Paris,
Délégué auprès de l'Institut international,
77 Avenue Marceau - Paris.

Subventions à l'I.I.C.I.

A.1.109 i

Paris, le 20 février 1928

11.C.15 A.

21 FEV 1928 007.319
Répondu le 21.2.28

Monsieur le Directeur,

Je vous serais infiniment obligé de bien vouloir me faire savoir quels sont les Gouvernements qui ont accordé une subvention annuelle à l'Institut et m'indiquer le montant de cette cotisa-

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
PARIS (1er)

Bernhoft
Subventions à l'IICI

tion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark

F. A. Bernhoft

LÉGATION DE DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse.

Paris, le 16 Juin 1927

11. C. 15 B.-

77, AVENUE MARCEAU - XVIe
TÉL.: PASSY 46-73

A. 1. 109

Monsieur le Directeur,

En l'absence de M. H.A.BERNHOFT Ministre de Danemark, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 15 de ce mois,x et de vous remercier de l'exemplaire de la nouvelle brochure sur l'Institut International, qui constitue l'annexe N° 1 au procès-verbal de la réunion de MM. les Délégués des Etats, en date du 25 mars dernier.

17 JUIN 1927 003.356
Répondu le

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Boeck

Frantz Boeck

Monsieur LUCHAIRE

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2 rue Montpensier

PARIS

ind. à : 1) Lég. de Danemark
2) Bernhoft
3) Boeck

x pas de pelure aux Archives MB 17.VI.27.

LÉGATION DE DANEMARK

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la réponse.

Paris, le 16 Juin 1927

11. C. 15 B.-

77, AVENUE MARCEAU - XVIe
TÉL.: PASSY 46-73

A. 1.109

17 JUIN 1927 1603,360
Répondu le

Monsieur le Directeur,

En accusant réception de votre convocation pour la Réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, fixée au mercredi 29 Juin à 15 heures, j'ai l'honneur de vous informer que M. BERNHOFT étant absent de Paris pour cause de service et son suppléant, M. BRØNDAL, devant être absent, lui aussi, à cette date, M. BERNHOFT m'a chargé de prendre part à ladite Réunion comme Représentant du Gouvernement de Danemark.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Boeck

Frantz Boeck

Monsieur LUCHAIRE

Directeur de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

2 Rue de Montpensier

PARIS
===== (1er)

ind. à : 1) Lég. de Danemark
2) Bernhoft
3) Brøndal
4) Boeck

A/I/109

LÉGATION DE DANEMARK

Paris, le 16 Juillet 1926

77, AVENUE MARCEAU - XVIE

TÉL. : PASSY 46-73

Journal Nr. 11.C.15
Prière de rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 12 de ce mois par laquelle vous avez bien voulu faire parvenir à la Légation quelques documents sur l'activité de l'Institut International.

En l'absence du Ministre, j'ai l'honneur de vous remercier de cet envoi qui lui sera communiqué et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Monsieur L U C H A I R E
Directeur de l'Institut International de
Coopération Intellectuelle
2, rue Montpensier, 2
P A R I S. (1er)

JL/LG

8 Juillet 6

Monsieur le Ministre,

J'apprends avec beaucoup de plaisir que le Gouvernement danois vous a nommé Délégué auprès de l'Institut international .

La bienveillance que vous avez déjà témoignée à notre institution m'assure que cette collaboration directe sera des plus fructueuses. Je me réjouis personnellement de cette occasion d'avoir avec vous-même des rapports encore plus fréquents.

Il est bien entendu que toutes les fois que vous serez empêché, M.BRONDAL sera accueilli avec sympathie dans notre Maison .

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

à Son Excellence
Monsieur H.A.BERNHOFT
Ministre de Danemark à Paris,
77 Avenue Marceau
Paris

LÉGATION DE DANEMARK

Paris, le 6 Juillet 1926

77, AVENUE MARCEAU - XVIE

TÉL. : PASSY 46-73

Journal Nr. 11. C. 15.-
Prière de rappeler les indications ci-dessus
dans la réponse

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre, du 31 Mars dernier, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement danois m'a nommé son délégué auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle en m'autorisant, en cas d'empêchement, de me faire représenter par M. BRØNDAL, agrégé de philosophie de l'Université de Copenhague et lecteur de danois à la Sorbonne.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Danemark
H. A. Bernhoft.

Monsieur LUCHAIRE

Directeur de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

2 rue Montpensier

PARIS (1er)

DE

31 Mars 6

Monsieur le Ministre,

Comme suite à notre dernière conversation, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'article 32 du règlement de l'Institut International de Coopération Intellectuelle prévoit que les Etats pourront désigner, sous leur entière responsabilité, un Délégué auprès de lui .

Ce Délégué aura pour mission de renseigner son Gouvernement sur les affaires en cours d'étude dans nos Services, et, aussi de nous renseigner nous-mêmes, dans la mesure où il le jugera utile, sur les dispositions des autorités de son Pays à l'égard des projets d'organisation internationale que nous sommes chargés de préparer. Il aura également ppur mission d'intervenir, le cas échéant, auprès des mêmes autorités pour faciliter l'exécution des accords internationaux relatifs à la coopération intellectuelle qui auraient été approuvés par l'Assemblée de la Société des Nation

Il résulte de cette définition que les rapports entre ces Délégués et notre Institut doivent être assez fréquents et qu'il est désirable que, dans la mesure du possible, les personnalités choisies habitent Paris ou puissent y venir assez souvent.

...

Quinze Etats ont déjà désigné leurs Délégués. Vous voudrez bien en trouver ci-joint la liste, ainsi qu'une copie du règlement de l'Institut et quelques autres documents de nature à vous éclairer sur notre constitution et notre activité.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je serai particulièrement heureux si votre Gouvernement veut bien donner à l'organisme de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations, en nommant un tel Délégué, une preuve de sa bienveillance et de son intérêt pour l'oeuvre du rapprochement intellectuel entre les peuples.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

à Son Excellence Monsieur BERNHOFT
Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Danemark
77 Avenue Marceau - Paris